

# L'éducation dans les campagnes en question

## 1. Les documents:

Les deux textes présentés ci-dessous s'inscrivent dans un débat semi-public, commencé dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la nécessité d'éduquer les classes rurales. Les questions ou thématiques sous-jacentes à ce débat sont de différents ordres. Tout d'abord, l'éducation dont il est question concerne la population rurale et doit être d'utilité publique. Dans le cadre d'une société en expansion, espace de nombreux changements, et d'une réflexion sur la place de chacun dans un contexte économique en mutation, l'instruction des paysans doit contribuer à la construction d'un homme nouveau dans un monde nouveau. Si le débat porte principalement sur l'utilité politique et publique d'une telle éducation, rappelons que les réflexions d'alors se penchent également sur le bonheur individuel et social, ajoutant à la problématique de l'éducation la dimension philanthropique et émancipatrice chère aux Lumières.

Le premier document est rédigé par Mochard, pasteur à Bévillard, une commune près de Bienne. Son écrit remporte le prix décerné par la *Société économique de Berne* en 1763, dans le cadre d'un concours lancé sur la question suivante : « Quel est la meilleure méthode pour l'éducation du paysan relativement à l'agriculture ? ». Il est adressé directement aux parents des communes rurales et peut en ce sens, être considéré comme un véritable manuel d'éducation, parce qu'il aborde la question de manière complète et détaillée, se référant à des aspects pratiques de l'éducation. D'une certaine manière, l'auteur cherche à réhabiliter l'image du paysan, et à présenter la spécificité d'une éducation rurale, en la valorisant. Il incarne alors bien la position de la *Société économique de Berne*, qui vise la revalorisation des arts mécaniques et de l'agriculture au travers de l'éducation des populations rurales.

Le second texte est celui de Philippe Bridel Cyriaque, membre de la *Société Helvétique* ainsi que des *Sociétés d'Histoire suisse* et *d'Histoire naturelle*. Il fait des études de théologie à l'Académie de Lausanne, devient vicaire de Prilly par la suite, puis pasteur à Bâle, Château d'Oex et enfin Montreux. Son texte « de l'instruction publique des enfants du village » est postérieur de 30 ans au texte de Mochard, et est publié dans les *Etrennes helvétiques et patriotiques*, un recueil annuel paru entre 1783 et 1831, qui adopte une posture patriotique. Bridel en est l'éditeur. Notons que les deux textes sont séparés par l'avènement de la Révolution helvétique, qui modifiera encore le regard porté sur l'éducation désormais abordée à l'échelle nationale. Le texte est donc rédigé en 1795, et n'est publié que peu après la Révolution, mais les notes antérieures sont conservées. Il y livre ses réflexions après plus de quinze ans passés au ministère pastoral. Le texte est envoyé au gouvernement de la République helvétique, dans le cadre d'un appel à projets fait par ce dernier, qui veut réformer l'instruction publique.

DOCUMENT 1: «Essai sur la meilleure méthode pour l'éducation du paysan relativement à l'agriculture», par M. Mochard, rev. Pasteur à Bévilard  
(URL: <http://digibiblio.unibe.ch/digibern/>)

I.  
ESSAI  
SUR LA MEILLEURE METHODE  
POUR  
L'EDUCATION DU PAISAN,  
*relativement à l'agriculture.*  
PAR M. MOCHARD,  
REV. PASTEUR A BEVILLARD  
*dans la Prévôté de Mottier Evêché  
de BASLE.*  
*Quàm multas placida succrescit pames olivæ.*  
PIECE COURONNEE.

A 2



partie d'en faciliter & d'en encourager la pratique.

Si je voulois traiter les deux premières parties avec toute l'étendue que le sujet exige, il faudroit remplir des volumes. Mais pour ne pas surpasser les bornes de ces sortes d'effais, j'abrègerai autant que possible, & passerai sous silence bien des choses qui ne feroient pas hors de place dans un ouvrage complet.

Comme la question proposée n'a pour objet que le paisan, en tant que sa vocation l'appelle à être & à demeurer tel; c'est à lui que je vai m'adresser, en cherchant à accommoder mon stile à sa portée. Déclarant d'ailleurs, que les règles que je donne, je pretens ne les donner qu'à lui, étant dans la pensée, que les citadins en général, les gens de conditions surtout, se trouveroient très mal, de suivre des règles d'éducation qui ne sont applicables qu'à des enfans nés de parens robustes, & accoutumés aux travaux corporels.

#### Première partie.

Souhaités vous avoir un jour des enfans d'une bonne constitution, sains, robustes, & qui avec le tems soient en état de travailler gaiement avec vous? Je vous conseille, de ne pas vous marier trop jeunes. L'âge de vingt-cinq à trente-cinq ans me paroît le plus propre à un homme, & celui de ving-deux à

A 4

vingt-huit à la femme. Plusieurs raisons doivent vous engager à ne point précipiter votre mariage, & à attendre que vous aies atteint cet âge; mais je dois me borner ici à celle qui a pour objet l'éducation d'enfans propres à l'agriculture, c'est-à-dire forts & robustes.

Je dis que si vous vous mariés avant que d'avoir atteint cet âge, auquel on est dans la plus grande force, vos enfans participeront immanquablement à la foiblesse de leurs parens, tout comme ils auroient participé à leur force, si un mariage précoce ne les avoit pas énérvé. Aussi les auteurs anciens attribuent la force extraordinaire, la taille avantageuse des anciens Germains, à la coutume de ne se marier qu'à l'âge de maturité. Je connois une Paroisse où l'on marie les filles dès l'âge de quatorze à dix-huit ans, & les garçons de seize à vingt. On peut dire avec vérité, que les pères, les mères, de même que les enfans nés de ces mariages précoces, se distinguent aisément de leurs voisins par leur petite taille. Je ne doute point que leurs forces ne soient proportionnées à l'apparence extérieure de leurs personnes, & que dans cinq ou six générations ils ne soient, s'ils continuent à se marier dès l'âge de puberté, un peuple de marionnettes.

Je ne voudrois pas non plus, que l'on attendit à être sur le retour de l'âge, pour travailler à se procurer des enfans. Ceux d'une femme de quarante à cinquante ans, issus d'un

d'un père de même âge, ou plus vieux, viennent au monde chargés pour ainsi dire des années de leurs vieux parens, qui n'ont pu leur procurer une vigueur qu'ils n'avoient plus eux-mêmes, surtout s'ils ont été surchargés de travaux & de misère, ou exposés à des maladies pendant leur jeunesse.

Etes-vous dans l'âge convenable à vous marier? Choisissez-vous une épouse d'une bonne constitution, d'une taille avantageuse, qui soit forte & robuste, pleine de santé, d'une humeur gaie, & qui soit telle qu'elle mérite tout votre attachement. Que quelques cents livres, quand ce seroit quelques milliers, ne vous portent point à épouser une fille débile, mal saine, de mauvaise humeur. Outre qu'elle vous rendroit malheureux, toujours malade elle-même, elle vous donnera des enfans débiles comme leur mère. Ce bien qui vous a séduit, ne pourra pas suffire à entretenir une femme & des enfans malades, & à payer les Médecins. Vous seul chargé du travail que votre femme & vos enfans auroient partagé avec vous, si vous vous étiez marié suivant votre goût; vous serez usé avant le tems, & ce bien qui vous a coûté la tranquillité de vos jours, ne passera pas même à vos enfans. Combien de gens regrètent tout le tems de leur vie la folie qu'ils ont faite, de n'avoir recherché que le bien en se mariant! Laissez donc aux bourgeois des villes & aux gens de condition,

condition, la triste ressource de se marier à contre-cœur, pour rétablir leur fortune, ou pour satisfaire à leur ambition. Ces Messieurs ont des raisons qui ne vous regardent point. Pour vous, comprenés que vos vrais intérêts consistent, à épouser une femme de votre goût, sage, laborieuse & d'une bonne constitution, plutôt qu'une qui ait un certain bien, mais qui soit mal partagée des qualités essentielles à la femme d'un laboureur.

Ce conseil, eu égard au choix à faire lorsqu'on veut se marier, concerne les deux sexes également. Les filles étant appelées à faire les mêmes réflexions, & à suivre les mêmes règles que l'on vient de proposer aux garçons. Moienant quoi il y aura lieu d'espérer, que tels mariages seront bénits de familles saines, bien portantes, & qui un jour seront propres aux travaux de leur état.

Etant ainsi marié à une personne d'une bonne constitution & que vous aimés, il est à présumer que votre femme fera bientôt enceinte. Alors vous devés redoubler vos attentions; souvenés-vous que ces attentions regardent l'enfant come la mère qui le porte dans son sein. Gardés vous de la brutaliser, de l'exposer à quelques peurs ou dangers, n'exigés & ne souffrés même pas qu'elle fasse de certains travaux qui pourroient être dangereux pour elle & pour son fruit, ni qu'elle se charge de fardeaux sur la tête. Ne l'exposés pas au risque de faire quelque



quelque chute, ni à quoi que ce soit qui puisse altérer sa santé. Car quelque robuste que votre femme puisse être, elle l'est beaucoup moins dans cet état qu'elle ne l'étoit précédemment. Surtout évitez de la contredire, & de l'exciter à la colère, foyés au contraire doux & complaisant avec elle, & cherchez à l'égaier autant qu'il vous sera possible.

Pour ce qui regarde la nourriture, je ne suis nullement dans la pensée qu'il faille la gêner. Qu'elle mange de tout ce qu'elle désire, pourvu cependant que ce ne soit pas des choses évidemment mauvaises. Encore s'il s'agit de satisfaire à une de ces envies assés ordinaires aux femmes grosses, je ne voudrois pas qu'on l'en empêchât absolument. On a vu des femmes dans cet état manger avec excès & impunément des choses les plus malsaines, quoiqu'elles fussent d'une complexion délicate. Je conseille seulement à votre femme de bien mâcher ses viandes, afin que la digestion s'en fasse plus aisément, & qu'elle nourrisse son embryon d'un bon chyle. Par cette même raison, si elle a grand appetit, elle ne doit pas le satisfaire tout à coup, mais plutôt multiplier ses repas. Si au contraire elle sent des degoûts, si elle manque d'appetit, il faut l'exciter à manger, tant en lui en faisant comprendre la nécessité, qu'en lui procurant une diversité de mets, qui puisse la ragouter.

Son habillement doit être large, pour ne la gêner

constitution ferme & robuste, que l'on n'acquiert qu'à un certain âge, puissent avoir reçu d'eux les principes de ces avantages? Comment se pourroit-il qu'un enfant conçu & nourri de parens usés par l'âge, les fatigues & les maladies, pût jamais jouir de cette constitution heureuse, si nécessaire au cultivateur? Ce seroit folie de s'en flatter. Un tel enfant, quelques soins que l'on puisse prendre de son éducation, ne sera jamais en état de fournir aux travaux du laboureur. Mais si vous avés suivi les avis que je viens de donner, vous avés tout lieu d'espérer, que dans son tems, votre femme mettra au monde un enfant d'une bonne constitution, plein de santé, & dont l'éducation vous sera beaucoup plus facile & moins dispendieuse que si vous les avés négligés.

Votre femme ainsi heureusement devenuë mère, doit pendant ses couches avoir un soin tout particulier de sa personne. Quelque robuste qu'elle puisse être, il ne faudroit que peu de choses pour déranger sa santé & celle du nouveau né, qui doit encore être nourri de sa substance, par le lait qu'elle lui donnera. Je lui conseille, quoiqu'en puisse dire sa sage femme, de ne pas laisser chauffer sa chambre outre mesure, & si c'est en été de ne la point chauffer du tout, mais d'être toujours à un air temperé. L'excès de chaleur & de froid lui seroient également nuisible. Je fais cette observation parce que j'ai vu de ces prétendus

sages

général en aucune façon, ses foulliers à talons bas & larges, afin que portant sur un fondement solide, elle ne risque pas de faire quelques chutes. Elles lui sont toujours périlleuses.

Si par fois votre femme se plaint des différens maux qu'elle souffre pendant sa grossesse, témoignés lui la part que vous prenez à ses incommodités; tâchés de lui faire comprendre que ce sont des suites ordinaires de l'état dans lequel elle se trouve. Ne vous hâtes pas de courir au Medecin. Surtout gardés vous bien de la remettre entre les mains de ces empiriques, qui n'ont pour tout mérite que le nom de Medecin, qu'ils ont usurpé & qu'ils deshonnorent. La mère & l'enfant pourroient être la victime de votre confiance téméraire. Si la maladie de votre femme est cependant telle que le secours du Medecin lui soit indispensable, consultez celui qui non seulement passé pour le plus éclairé, mais surtout pour le plus prudent. Il aura soin sans doute de ne pas surcharger sa patiente de remèdes, encore plus de ne lui en point donner qui puissent nuire à son fruit.

Ne vous imaginés pas que toutes ces précautions pour avoir des enfans forts & robustes, soient indifférentes. Vous devés les envisager come très importantes. En effet quelle apparence que des enfans qui tiennent leur existence de parens, qui, à cause de leur jeunesse, n'ont pas encore cette force de corps, cette

confi-

sages femmes de village chauffer les chambres des acouchées jusques à les suffoquer, pour ainsi dire, ce qui est très dangereux pour leur santé.

Je n'entrerais point ici dans le détail de tous les soins à prendre de la mère & de l'enfant, immédiatement après l'accouchement. Je dirai seulement, que la mère doit, après les douleurs & les fatigues qu'elle vient d'essuyer, se donner du repos, ne point se remuer du tout pendant quelques heures. On ne doit point la faire parler, ni lui donner suivant ses desirs son enfant à caresser, (c'est ordinairement la première chose qu'elle demande) encore moins lui laisser voir la grande lumière, soit du soleil, soit de la chandelle, ceci nuiroit beaucoup à sa vue. Si vous n'avez point de rideaux aux fenêtres & au lit de l'accouchée, vous y suppléés avec des draps, que vous suspendrés à leur place, ou d'une autre façon.

Deux ou trois heures après la délivrance de l'accouchée, on pourra lui faire prendre un foible bouillon. On pourra peu à peu les lui donner plus nourrissans, pour lui faire recouvrer ses forces. Gardés vous bien dans les premiers jours de lui donner du vin à boire, ce seroit un poison & pour la mère & pour l'enfant, surtout s'il n'étoit pas bien trempé. L'accouchement a occasionné une si grande révolution dans le corps, il a été tellement affoibli, & l'estomac si dérangé, qu'une nourriture solide

ne

ne manqueroit pas de dégénérer en pourriture, & pourroit entraîner les plus dangereuses suites. Il faut donc user de régime, & plutôt souffrir de la faim, que de la satisfaire aux dépens de sa santé. Le vin dans ces premiers jours causeroit infailliblement peu ou beaucoup de fièvre; il vaut mieux s'en abstenir absolument, & user d'une bonne tisane.

Ces trois ou quatre premiers jours écoulés, on donnera à l'accouchée de bons bouillons, & sur la fin de la première semaine, on lui fera prendre par degré une nourriture plus solide, en observant de ne lui en donner que peu & souvent, quelque grand appétit qu'elle puisse avoir. On pourra ensuite lui servir un peu de bon vin blanc, détrempe d'autant d'eau, le tout pas trop froid. S'il est possible d'avoir du veau, je conseillerois à l'accouchée de s'en servir par préférence à toute autre viande, surtout pour ses premiers bouillons, & pour les premières viandes qu'elle mangera. Elle doit s'abstenir pendant les couches de toutes viandes salées & de fromage. Il ne lui est permis d'en user, que lorsqu'elle sera bien & heureusement relevée.

J'ai vu des femmes de paisans si robustes qu'elles se levoient, & faisoient leur petit ménage, quelques jours après être délivrées, & même dès le lendemain de leurs couches. Ce que toute personne raisonnable ne peut que désapprouver souverainement, en blâmant également,

*proches par accouchement*

lement la femme qui se conduit de la sorte, & le mari qui le souffre. Cette témérité n'a pas toujours eu il est vrai des suites mortelles, mais il n'en est pas moins certain, que les femmes qui abusent ainsi de la force de leur tempéramment s'exposent ainsi que leurs enfans au peril le plus évident: les efforts qu'elles se donnent, peuvent occasionner une perte de sang incurable, des fièvres, des frissons & mille autres accidens incurables. Si même une conduite si téméraire, ne conduit pas toujours & aussi-tôt au tombeau, combien de femmes dont les facultés, soit du corps, soit de l'esprit en ont été dérangées, & sont par là devenues inhabiles au travail pour le reste de leurs jours? Combien d'enfans dont les infirmités & la foiblesse de leur tempéramment ne doivent être attribuées qu'à l'imprudence téméraire de leurs mères?

J'exige donc de l'accouchée, de quelque bon tempéramment qu'elle puisse être, que pendant le premier mois, elle ait grand soin de sa personne, qu'elle garde la chambre, que cette chambre ne soit point humide, bien aérée, mais sans vent-coulis, qu'on ne lui rende le grand jour que peu à peu, qu'on cherche à l'égaier, & à lui faire passer doucement le tems de sa prison: (elle envisage sa chambre comme telle les dix ou quinze derniers jours.) Qu'elle ne se familiarise que petit à petit avec sa nourriture ordinaire. Et lorsqu'elle commencera

à sortir, que ce ne soit pas pour s'exposer à des grandes chaleurs, ou à sentir un grand froid. Je dois dire à cette occasion, que je désapprouve l'espèce de nécessité que la coutume impose aux accouchées, en bien des lieux, de faire leur première sortie pour aller à l'église. Je conviens, que rien n'est mieux ni plus juste dans une pareille circonstance, que l'empressement d'une femme à se rendre dans le temple du Seigneur, pour lui témoigner sa juste gratitude. Mais aussi ce bon Père n'exige pas d'elle, que sauvée heureusement de la multitude de dangers auxquels sa situation précédente l'assujettissoit, elle s'expose volontairement à ceux qui peuvent en être la suite. Qu'elle renvoie sa dévotion publique à un beau jour, & jusques à un tems auquel elle pourra s'acquitter de ce devoir sans péril.

L'accouchée étant ainsi heureusement rétablie la voilà délivrée de la sorte de gêne dans laquelle elle étoit à différens égards, cependant, elle doit se ménager encore. Mais le plaisir d'être mère, & l'amour qu'elle a pour le fruit de son ventre, lui feront envisager come très raisonnables les soins qu'elle doit encore avoir d'elle-même, en vue du cher objet de sa tendresse. Et c'est ici la place à lui donner quelques avis, sur la manière dont elle doit se conduire pendant le tems qu'elle nour-

*Volonté de mère*

Je rends ici avec plaisir aux femmes de la campagne la justice qui leur est due, en disant, que heureusement il n'est pas nécessaire de les faire souvenir qu'elles sont mères. Elles n'étoient point la voix de la nature, qui les appelle à donner à leurs enfans, un sein qu'elle a benignement pourvu d'un lait délicieux, de cette liqueur divine qui nourrit, abreuve & délecte ces chers enfans, de cette même substance à laquelle ils doivent leur existence. Si même il se trouve parmi elles des gens qui jouissent d'une fortune aisée, l'exemple des citadins n'a pas encore corrompu leur cœur, jusques au point de leur faire oublier le devoir le plus essentiel d'une mère, au moment même qu'elles le sont devenues, en abandonnant leurs enfans, en les sacrifiant à leurs repos, à leurs charmes, ou à une mode, qui ne fait assurément pas honneur à femmes de condition, moins encore à celles qui par ostentation veulent les imiter. Nos campagnardes au contraire sont encore mères après avoir donné le jour à leurs enfans, elles se font le plus doux plaisir de donner à ces chers objets de leurs tendresses une nourriture dont la sagesse nature les a rendues depositaires, c'est pour elles une délice, de leur rendre les services les plus pressés. Elles méritent par là les louanges les plus sincères, l'attachement le plus vif de leurs maris, & la reconnaissance la plus respectueuse & la plus tendre de la part de leurs enfans. Ne gérons donc point ces mères estimables, & n'exigeons d'elles

d'elles, que ce qui est nécessaire au bien de leurs enfans.

Je demande, que s'il est possible, la mère nourrice habite un appartement sec, tempéré, bien aéré, qu'elle éloigne de son esprit tout ce qui pourroit la chagriner, que plutôt elle soit gaie & de bonne humeur. Pour la nourriture, j'estime qu'elle peut user de tout ce à quoi elle est accoutumée, à moins qu'elle ne remarque, que toutes les fois qu'elle mange ou boit certaines choses, son enfant s'en trouveroit incommodé, auquel cas cette bonne mère saura bien s'en abstenir. Il seroit bien à souhaiter qu'elle ne fit que peu de travail pendant qu'elle nourrit. Mais la nécessité de son état, peut l'appeller quelques fois, à faire plus d'ouvrage que le bien de son nourrisson ne le demanderoit. Cependant elle doit être très attentive, à ne s'échauffer que le moins possible, & si elle est en fueur, à ne jamais donner le sein à son enfant, qu'après s'être reposée au moins un quart d'heure, & avoir fait sortir quelques gouttes de lait, dont elle frotera le mamelon pour en ôter la fueur. Elle doit éviter, surtout dans les commencemens, de mettre ses mains ou ses pieds dans l'eau froide. Comme aussi de donner le sein à son enfant lorsqu'elle sera hors de son affaite naturelle, & agitée par quelques passions violentes, comme l'amour, la colère &c. Enfin, elle doit multiplier ses repas, en mangeant peu & souvent, user de

B 2

beau-

beaucoup de soupe, & bien mâcher tout ce qu'elle mange, pour aider à la digestion & faire un bon chyle.

Voilà en peu de mots les conseils que j'ai à donner à ces bonnes mères nourrices. Je n'ignore pas que les médecins donnent nombre de préceptes dont je ne fais point mention ici, quoique je ne les désapprouve pas. Parce que j'écris pour la femme du laboureur, que l'on ne sauroit astreindre à toutes les règles gênantes. D'ailleurs, il s'agit ici d'un enfant, qui étant d'une bonne constitution, n'exige pas autant de précautions & de soins, que celui d'une Dame fluette & mal faite, qui confie l'éducation du sien aux soins intéressés d'une nourrice.

Tels sont les avis préliminaires, que j'ai cru être d'une nécessité indispensable, pour répondre au but de la question proposée. Passons maintenant à l'éducation même du *païsan*.

J'envisagerai l'enfant du *païsan* sous trois époques différentes. Savoir :

La première, dès sa naissance jusques à l'âge d'un an.

La seconde, dès l'âge d'un an, jusques à celui de six à sept.

Et la troisième, depuis ce dernier âge, jusques à celui de seize à dix-huit ans.

PRE-

## PREMIERE EPOQUE

Dès la naissance jusques à un an.

Dès que l'enfant est né, la sage femme doit le coucher orizontalement dans des linges mols & un peu chauds, lier promptement le cordon ombilical à une juste longueur. Après quoi elle examinera soigneusement toutes les parties du corps de l'enfant, pour voir s'il n'y a rien en lui de défectueux, si toutes les parties sont bien en leur place, s'il n'a point de hernie ou descentes; dans ce dernier cas, il faudra appeler un chirurgien habile & capable d'y remédier, au moien d'un bandage, & non par une opération. Si l'enfant est exténué par la fatigue, s'il donne peu de signes de vie, on lui fera prendre un peu de vin tiède sucré? Mais s'il paroît bien portant, il ne faut rien lui donner qu'au bout de vingt-quatre heures, au moins; afin que pendant cet intervalle il puisse rendre le meconium, & jeter les glaires dont son petit estomac est rempli, ainsi que les mucosités renfermées dans la trachée artère.

Les yeux, les oreilles, & généralement tout le corps de l'enfant sont couverts d'une crasse blanchâtre dont il faut le nétoier, en le lavant proprement avec du vin tiède; cela lui facilite la transpiration.

Il arrive quelques fois, que la tête de l'enfant pour avoir trop été ferrée au passage est

B 3

difforme

difforme & pointué. Si la sage femme est habile & intelligente, elle saura en pressant tout doucement la tête lui rendre la forme naturelle. Mais comme c'est une opération fort délicate, si cette femme ne mérite pas toute votre confiance, laissez plutôt cette petite difformité à la tête de votre enfant, que de risquer qu'une main pesante & mal-adroite déranger les organes de son cerveau, le tems rémédiara en partie à cette difformité.

Vous ferés bien dès avant la naissance de votre enfant de vous pourvoir d'huile d'amandes douces, ou de sirop de violettes, pour lui en faire avaler un peu, en cas que par ses cris réitérés il paroisse avoir des tranchées.

Un célèbre Docteur *Anglois*, qui a écrit sur l'éducation des enfans, dit, qu'en *Ecosse* & en *Irlande* on baigne les nouveaux nés dans l'eau froide en toutes saisons. Mais avant de conseiller cet usage, je voudrois que Mr. *Locke* nous dit, premièrement, s'il est généralement observé. En second lieu comment on prépare les enfans à une pareille épreuve, qui me paroît bien rude pour des corps si délicats, & accoutumés au chaud. Enfin si cet usage, en le supposant général, n'a jamais causé des contractions de nerfs, des convulsions, ou même la mort à ceux que l'on y a assujettis. Le danger d'une pareille coutume est, suivant moi, aussi évident que l'avantage qui peut en résulter; est équivoque. L'exemple des *Germain*, des

des *Scythes*, & autres peuples du Nord, qui plongeient leurs enfans nouveaux nés dans la plus proche rivière, ne doit pas nous en imposer. Cette coutume chés ces peuples barbares, pouvoit être l'effet de leur superstition ou de leur ignorance. Si même ces peuples, principalement les *Germanis*, étoient mieux partagés du côté de la taille & des forces que les autres nations, nous n'en devons point conclure qu'il faille aujourd'hui imiter leur exemple. Leurs enfans en venant au monde, apportoient avec eux les principes de cette force & vigueur, qui se développoient avec les années, & qui dès leur naissance les mettoit en état de supporter une épreuve à laquelle d'autres enfans succomberoient. On ne peut pas douter, que l'espèce humaine n'ait beaucoup dégénéré, & que les Anciens ne nous aient autant surpassé dans les qualités du corps que nous prétendons les laisser en arrière quant à celles des sciences & de l'esprit. Pour nous en convaincre, il n'y a qu'à nous revêtir des armures dont nos Ancêtres faisoient usage, il n'y a que quelques siècles. Mais où trouvera-t-on l'homme capable à les porter, à s'en servir, & propre à remplir ces vastes cuirasses? Peut-être quand notre taille & nos forces égaleront celles des anciens *Germanis*, nos nouveaux nés pourront-ils être baignés à la glace. Mais en attendant laissons là cet usage.

Ce feroit ici le lieu de rechercher les causes  
B 4 de

La fille du païsan de même va en ville, elle commence par faire les ouvrages les plus vils de la maison; puis elle devient cuisinière, ou fille de chambre. Alors les mets les plus délicats, le vin, le thé, le café ne lui sont pas épargnés. Tous ces bons traitemens ne peuvent cependant lui faire oublier qu'elle demeure fille, elle s'en impatiente, se marie, mais n'apporte à son mari qu'un corps usé par le repos. Accoutumée aux mets délicats de la table de sa Maîtresse, la nourriture ordinaire du païsan est pour elle fade & dégoûtante, l'eau claire, cette liqueur si salubre, est devenu insipide à son goût. Quelques mois de mariage suffisent pour lui faire regretter le passé, & cela avec d'autant plus de raisons, qu'elle éprouve, que son corps fluet & usé ne peut fournir aux travaux de sa vocation. Encore moins peut elle nourrir des enfans propres au labourage.

La vie de Soldat peut aussi contribuer à faire dégénérer l'espèce chés le païsan; plusieurs infectent leurs familles des maladies honteuses qu'ils ont rapportés de l'étranger.

Il y a des païsans qui élèvent leurs enfans trop délicatement pour qu'ils puissent devenir forts & robustes. D'autres nés au sein de la pauvreté & de la misère, sont apellés dès leur tendre jeunesse à des travaux qui surpassent leur forces. Il en résulte qu'ils demeurent eux-mêmes des foibles avortons. Quels enfans peut on attendre d'eux?

D'autres

de cette décadence palpable du genre humain quant à la constitution corporelle. Mais sans entrer dans une discussion générale sur cet article, disons-en deux mots, qui pourront servir de leçon au païsan, pour lequel nous écrivons.

J'ai déjà dit plus haut, que les mariages précoces de jeunes gens, qui n'ont pas encore cette force & vigueur, que l'on n'acquiert qu'à l'âge viril, ceux de gens usés par l'âge & les travaux pénibles du laboureur, tout comme ceux d'hommes ou femmes affectés de maladies, sont autant de causes qui ne peuvent que contribuer puissamment à la dégradation de l'enfant.

Le séjour du Païsan en ville contribue beaucoup, suivant moi, à la décadence de son enfant. Il s'estime fortuné d'être domestique d'un riche Bourgeois, ou d'augmenter le nombre de ceux d'un gros Seigneur, & si même il est l'unique valet d'un jeune Gentilhomme, il n'en est pas moins un heureux fainéant, dont l'innocence est bientôt séduite par les charmes de la volupté, & le tempérament énérvé par une vie oisive, une nourriture trop délicate pour lui, & par ses débauches. Après dix ans, plus ou moins de service, las de son bien-être, il revient chez lui, se marie, & a des enfans chargés des infirmités qui sont le fruit des excès de son père.

La

D'autres enfin, par leur intempérance & leur ivrognerie, se sont mis dans le cas d'avoir des misérables enfans. Mais revenons à notre nouveau né.

Après qu'on l'aura laissé jeuner vingt quatre ou trente heures, on lui fera sucer le premier lait de sa mère, c'est une liqueur claire, seuse & aigrelette, appellée *colostrum*, & que la nature a préparé, pour le nourrir & le purger, & en même tems pour prévenir les tranchées.

Lorsque la mère voudra donner le sein à son enfant, elle s'en fera sucer auparavant quelques gouttes, & en lavera les mamelons. L'enfant n'a pas toujours la force d'en tirer une espece de croute qui est au passage. Pour avoir négligé cette précaution, on tombe quelques fois dans l'erreur, de croire que la mère n'a point de lait, alors il arrive qu'il se coagule dans son sein, & y cause de l'inflammation, & il en résulte les maux les plus fâcheux, & pour la mère & pour l'enfant.

Il faut lui donner fréquemment le sein pendant les premières semaines de sa vie, & ne pas permettre, qu'il se gorge de la liqueur qu'il en tire. Mais peu à peu on met plus d'intervalle entre ses repas. Enfin on ne les lui donne que lorsqu'il le demande, soit par ses cris, soit autrement. La tendresse d'une mère lui fait bientôt comprendre le langage de son enfant.

Si

Si la langue est bridée, comme cela arrive quelques fois, cet inconvénient l'empêche de la remuer aisément, pour sucer sa nourriture. Alors il faut lui faire couper le filet par un Chirurgien expert.

Lors qu'un enfant a des tranchées, ce que l'on remarque à ses cris aigus, au dépit qu'il fait paroître lorsque sa mère lui présente le sein, à son ventre plus gros & dur que de coutume, & à ses excrémens; il vaut mieux lui faire prendre quelques petits remèdes, comme des bons sirops adoucissans, & changer sa nourriture que de lui continuer son ordinaire, qui peut-être est la cause de son mal.

Une paisanne nourrice, chargée ordinairement du soin de son ménage, & de différens travaux, ne peut pas longtemps tirer de son sein toute la nourriture nécessaire à l'entretien de son enfant. Il faut alors y suppléer par des bonnes bouillies préparées comme je le dirai plus bas, & par du bon lait de vache ou de chevre. Ce dernier me paroît préférable, comme étant plus analogue à celui de la mère. Je pense qu'elle ne fera pas mal de varier les mets de son enfant, en lui donnant de tems à autre de la soupe, même avant qu'il ait accompli sa première année, en observant de n'y mettre que très peu de sel.

Après avoir parlé de la nourriture de l'enfant, montrons en peu de mots les soins les plus essentiels

les tourmentent sans relâche. Un petit drap avec un lange doublé de flanelle suffira pour couverture, & un simple bonnet de toile pour coëffure, & lorsque la tête de l'enfant sera couverte de cheveux, on fera bien de lui retrancher cette coëffure qui lui devient inutile. Je n'ai jamais remarqué que cet usage, quelque dur qu'il puisse paroître à l'amour maternel, ait causé le moindre inconvénient, mais bien les avantages les plus solides; j'en parlerai plus au long dans la suite. Il faut cependant remarquer ici, que je suppose toujours que l'enfant jouit d'un air tempéré. Car s'il étoit logé au froid, il faudroit le tenir plus chaudement. Il sera bon d'observer en le couchant & en lui donnant le sein, qu'il ne voie pas le grand jour. Cela pourroit le rendre louche.

La propreté est un article essentiel à une bonne éducation. Mr. Ballewid, dans son excellente *Dissertation sur l'éducation Physique des enfans*, qui a été couronnée l'année dernière par la Société *Hollandoise* des Sciences, insiste beaucoup sur cet article. Il faut, dit-il, tenir les enfans le plus proprement que possible, parce que cela leur facilite une douce transpiration, & que la propreté entretient chez eux la gaieté & le plaisir. Ce qui met les esprits animaux en action, favorise la circulation, & par conséquent la nutrition de toutes les parties. A quoi j'ajouterai que la mal-propreté cause des insomnies, des rougeurs douloureuses, des putrefactions,

essentiels que l'on doit d'ailleurs prendre de lui.

Avant toutes choses, il doit être logé dans un lieu, où il respire un bon air, pur, & qui se renouvelle souvent, afin que ses poumons fassent aisément leur jeu, & qu'il puisse sucer le sein de sa mère avec facilité. Lorsqu'il aura le nez bouché, il sera bon de le frotter avec du beurre cuit mêlé de marjolaine, il respirera & tétera plus aisément.

Il doit être couché horizontalement, ainsi que je l'ai dit plus haut. Sa tête ne sera que peu ou point plus élevée que le corps. Si elle l'étoit beaucoup, & qu'il fût couché sur le dos, il pourroit en devenir vouté. Ce sera le mieux de le mettre un peu sur les cotés.

Comme son corps doit être fait de bonne heure à la fatigue, je ne suis point dans la pensée qu'il faille beaucoup se mettre en peine à lui procurer du linge choisi, il suffira qu'il ne soit pas de toile rouillée & neuve. Ce qui lui causeroit une démangeaison qui l'empêcheroit de reposer. On l'accoutumera aussi d'abord à coucher sur la dure, en ne mettant ni plumaux ni matelas sous lui, mais seulement de la paille ou de la bale d'épeautre. Ce qui d'ailleurs lui est beaucoup plus salubre, que les lits chauds & molets, que des mères plus affectionnées qu'éclairées, donnent à leurs enfans. Ces bons lits leurs occasionnent des démangeaisons, des chaleurs, & des cuissons qui

tions, qui percent la peau des enfans, rongent les chairs, & peuvent occasionner les maladies les plus sérieuses. Les mères épargneront souvent mille maux à leurs enfans, & à elles bien des veilles & des peines, si elles prennent celle de les nettoyer toujours proprement dès aussi-tôt qu'ils se sont salis ou mouillés, prenant soin d'emporter vite tout ce qui par sa mauvaise odeur pourroit corrompre l'air que respirent leurs enfans.

Ce sçavant Auteur, des lumières duquel je profite avec plaisir, déteste l'usage du maillot. L'on ne peut rien de mieux que ce qu'il dit à ce sujet. Mais come son livre n'est pas entre les mains de ceux pour qui j'écris, je ne puis me dispenser de parler ici de cette ridicule coutume que l'on a de mettre les enfans dans les liens du maillot.

Personne n'ignore ce que c'est que le maillot, & combien il est gênant pour ceux que l'on y assujettit. Il serre toutes les parties du corps de l'enfant, ce qui en empêche la nutrition. Il est un obstacle au jeu des poumons & à la digestion. Le foie des enfans qui est fort gros, étant comprimé par le maillot, presse le fond de l'estomac, & peut lui occasionner des vomissemens & des convulsions dans ce viscère, qui ne peuvent que nuire à la nutrition & altérer la santé. Le maillot, par la gêne & les chaleurs qu'il occasionne, ôte la joie & le plaisir à un enfant, & le rend cha-



grin & de mauvaise humeur, ce qui ne peut que nuire aux facultés du corps & de l'esprit. Il seroit trop long de détailler ici tous les inconvéniens qu'entraîne l'usage du maillot. Ceux que je viens d'indiquer devroient suffire pour engager toute personne raisonnable à s'en abstenir.

Je conviens cependant qu'il y a certains cas, auxquels le maillot peut avoir son utilité. C'est lors qu'un enfant a quelques membres courbes ou contrefaits. Mais dans ce cas même, la mère ne doit émailloter son enfant qu'après en avoir soigneusement appris la méthode d'un Chirurgien expérimenté, qui saura lui montrer le moyen de le faire avec succès, sans qu'il faille pour cela mettre tout le corps de l'enfant à la gêne.

Si votre enfant n'a point de difformité, laissez là ce maillot. Couchés-le, ainsi que je l'ai dit, horizontalement dans un petit lit à part, faites en sorte que les bords soient de quelques pouces plus hauts que le lit même, crainte qu'il ne tombe. Par la même raison, & de peur qu'il ne se découvre, on aura la précaution d'attacher la couverture sur lui avec un passement, en évitant de le trop ferrer.

Lorsque votre enfant dort, ne l'éveillez jamais pour lui donner le sein. La faim le lui fera assés demander quand il en fera tems. Mais alors il faut s'empressez à le lui donner, crainte

personnes dont la marche n'est pas ferme & assurée, peuvent tout-à-coup se laisser aller de côté, de façon que sans tomber, ni échapper des mains de ceux qui s'en sont chargés, ils pourroient faire telles contorsions subites & si fortes, qu'il pourroit en résulter un dérangement de vertèbres, une descente de boyaux, ou des convulsions.

C'est une coutume assés générale chés les paisans de confier aux aînés le soin de leurs cadets. Le manque de domestiques, les occupations de la campagne, n'autorisent que trop cet usage, qui est aussi dangereux pour la petite garde de huit à douze ans, que pour l'enfant même qu'elle doit soigner. Il arrive que ne pouvant autrement arrêter ses pleurs, elle se met en devoir de le lever, elle se charge de ce fardeau, ses bras trop foibles ne peuvent le soutenir, elle se courbe en arrière pour les soulager, les vertèbres du dos, les reins en deviennent dérangés, elle en perd l'accroissement, elle demeure foible & malade, si pis ne lui arrive. J'ai vu des femmes d'âge se plaindre de ce genre de fatigue plus que de toutes les autres qu'elles ont essuïé dans la suite. Une mère affectionnée & prudente ne doit donc se reposer que sur elle-même du soin de son nourisson, au risque de négliger d'autres ouvrages. Elle n'en doit avoir aucun qui lui tienne autant à cœur que l'éducation de ses enfans.

Je suis d'ailleurs dans l'idée, que si en femme  
1764. III. P. C d'ordre

crainte d'exciter ses pleurs, elles lui font aussi nuisibles que la gaieté lui est salutaire. Que le plaisir de l'avoir dans votre sein ne vous séduise jamais au point de vous engager à le coucher la nuit auprès de vous; vous pourriez vous endormir. On a vu plus d'une mère paier cette satisfaction par des regrets qui ont duré autant que leur vie. Dès que votre enfant aura pris sa nourriture, il faudra le coucher dans son lit, & toujours proprement.

Plusieurs Médecins de grande réputation défendent de bercer les enfans, comme étant un usage qui peut fort ébranler leur cerveau, leur causer des aigreurs dans l'estomac, des indigestions, des tranchées, qui peuvent entraîner des suites plus fâcheuses encore. On ne peut nier que cet usage ne soit tout au moins inutile. Si un enfant n'est pas accoutumé à être bercé, il dormira sans cela; si par contre il y est accoutumé, il n'en dormira pas plutôt. Il est vrai qu'un petit branlement peut quelquefois soulager un enfant malade, mais celui qui est accoutumé à être bercé moins que tout autre.

Lorsque l'on veut faire prendre l'air à un enfant, en le portant promener, ce qui dans la belle saison ne peut que lui être salutaire, prenez garde de ne le jamais confier à des enfans qui ne puissent le porter sans en être surchargés, encore moins à des vieillards chancelans. Car outre qu'ils pourroient le laisser tomber, les enfans portés par des bras foibles, ou des per-

d'ordre, elle a soin de tenir son enfant propre & dans un bon air, de lui donner régulièrement sa nourriture à trois ou quatre heures de distance, elle n'aura tout au plus besoin du secours de ses autres enfans que pour aller l'avertir, lorsque par hazard & contre l'ordinaire le petit s'éveillera & pleurera avant l'heure de son repas, alors elle quittera tout autre ouvrage pour soigner son enfant.

Il n'est pas possible de fixer l'époque précise, en laquelle une mère doit sévrer son enfant. Cela dépend de nombre de circonstances qui peuvent l'accélérer ou la retarder. Si la mère ne se porte pas bien, si elle est menacée d'éthiisie, si elle a une maladie qui paroisse dangereuse ou de longue durée, si elle est sujette à la colère, si elle a quelque chagrin ou affliction si sensible, qu'elle ne puisse s'en consoler de longtems, ou tels autres accidens, je crois qu'il vaut beaucoup mieux sévrer son enfant, quelque jeune qu'il soit, que de lui faire sucer avec le lait de sa mère les maux dont elle est travaillée. La raison en est si évidente, qu'on croit pouvoir se dispenser de la mettre dans un plus grand jour.

Dès que la mère remarquera qu'elle est enceinte, elle se hâtera de sévrer son enfant. Si elle en agissoit autrement, elle seroit tort à celui qu'elle allaite & à celui qu'elle porte. Chacun d'eux demande une nourriture convenable à son état & à ses forces. L'embriion altère le lait

lait que suce l'enfant qui est à la mammelle, & celui-ci à son tour gâte & dérobe à l'embrión, une nourriture que la nature ne destine qu'à lui seul. D'où il en résultera, que l'enfant qui tette deviendra pâle & languissant, & si l'on s'obstine à lui continuer le tétón, il s'en suivra une consomption, qui ne manquera pas d'abrégér ses jours, ou tout au moins de les rendre malheureux. Et celui qui est dans le ventre de sa mère, demeurera un misérable avorton, qui ne fera jamais propre au travail.

Je ne pense pas d'ailleurs que ce soit un grand mal pour un enfant, d'être sévré dès l'âge de six mois, fût-ce même à celui de trois ou quatre. Je conviens qu'en général il seroit à souhaiter qu'un enfant pût être nourri du lait de sa mère pendant une année au moins. Mais on peut dire aussi, que cela n'est pas de nécessité absolue, & que l'on voit des enfans sévrés au bout de quelques mois, se porter tout au mieux. Il y a même de grand Médecins qui prétendent que les enfans allaités longtems perdent plus du côté de l'esprit qu'ils ne gagnent du côté du corps. Sans compter que plus ils sont âgés, lors qu'on leur ôte le tétón, plus cette perte leur est sensible. D'ailleurs, l'enfant du paisan, dont les parens auront suivi les règles prescrites ci-dessus, sera aussi fort & robuste à l'âge de quatre ou cinq mois, & par conséquent propre à être sévré.

C 2

que

qu'une des raisons ci-dessus, on étoit obligé de le sévrer plus jeune, s'il n'avoit que quelques mois, il faudroit user de plus de précautions, & ne le point nourrir de vieux lait. Par vieux lait, j'entens celui qui provient d'un animal qui depuis longtems a fait son petit. Il est trop huileux, trop indigeste, la différence de ce lait avec celui de la femme, qui est clair & léger, est trop grande, pour que son estomac encore foible puisse s'y faire tout à coup. J'ai vu des personnes d'âge accoutumées à se nourrir de laitage, ne pouvoir supporter celui d'une vache qui a manqué une année de faire son veau. Ce lait quoiqu'excellent au goût est fort gras, & d'une si dure digestion, qu'il ne passe point & ramène des aigreurs. Il ne faut donc s'en servir, que lorsqu'il n'est pas possible d'en avoir d'autre; dans lequel cas on doit enlever la crème & le mêler d'eau.

Pour ce qui concerne les exercices de la première année d'un enfant, il n'en faut d'autre, sinon, lorsqu'on le découche, le poser au milieu d'un grand lit, qui soit placé dans un lieu temperé, & l'y laisser s'ébattre & s'égaier pendant un quart d'heure chaque fois. Ce petit exercice lui fait merveilleusement bien, il le réjouit, donne lieu à une respiration aisée, à l'extention des parties, facilite la digestion, & le vuïdange. Il sera bon aussi de le porter souvent à l'air par un tems doux, avec la précaution de l'asseoir à son aise sur un bras, en

C 3

tenant

que ceux de gens foibles & délicats, pouvoient l'être à un an, & au delà.

Vouloir prescrire aux maris de s'abstenir de leurs femmes pour l'avantage d'un enfant né, c'est s'opposer à l'existence de ceux qui sont à naître, & agir contre les vûes du Créateur. On voit des mariages assez féconds pour avoir douze, dix-huit, même jûques à vingt enfans, ils n'en auroient assurément pas eu ce nombre, si les maris avoient usé de la retenue que certains Médecins leur prescrivent. Et quoi qu'ils en puissent dire, l'expérience fait pourtant voir, que les enfans nés de ces nombreuses familles, & qui n'ont été allaités que quelques mois, sont aussi bien partagés que d'autres des qualités du corps & de l'esprit, & vivent aussi longtems que ceux des familles les moins nombreuses. Ne défendons donc jamais à ceux qui par l'état du mariage auquel ils sont appelés, doivent travailler à la propagation de l'espèce, de négliger ou de renvoyer ce devoir à un avenir incertain.

Lorsque l'on sévre les enfans il faut leur donner autant que possible une nourriture analogue à celle dont on les prive, & en proportionner la quantité à leur âge & à leur plus ou moins de vigueur. Si par exemple, âgé de douze mois ou plus, il est fort & bien portant, son estomac pourra s'accommoder de toutes sortes de lait, pourvu qu'il soit bon & d'un animal parfaitement sain. Mais si par quelque

qu'une

tenant son corps droit & ferme de l'autre main.

Ce sont là à peu près tous les exercices que cet âge tendre permet, car je ne crois pas qu'il faille faire marcher un enfant, avant qu'il ait tout au moins un an accompli. Si même il paroïssoit en avoir plutôt la force, je pense qu'il seroit également bon d'attendre cet âge. Car les enfans que l'on fait marcher trop tôt, risquent de devenir cagneux. Leurs reins étant trop foibles, ils forment l'habitude de marcher en clochant. Leur colonne vertebrale n'étant pas assez forte pour soutenir le poids dont elle est chargée, il en peut résulter qu'elle deviendra courbe & l'enfant bossu. Sans compter qu'en le faisant marcher trop tôt, on l'expose à faire de fréquentes chutes; outre qu'il pourroit en faire de funestes, elles lui font toutes nuisibles, en ce qu'elles excitent ses pleurs & le rendent triste. Il ne faut donc pas que l'impatience d'avoir le plaisir de voir marcher un enfant, engage ses parens à lui faire prendre cet exercice avant le tems.

## DEUXIEME EPOQUE

*De l'âge d'un an à celui de six à sept.*

Si l'on a observé les règles que je viens de donner, relativement à la première époque de l'éducation physique d'un enfant, je me flatte que

que



que l'on aura lieu d'en être satisfait. Cette première année est véritablement la plus pénible. Tout, les choses mêmes qui paroissent des minucies peuvent devenir de la dernière conséquence. Sa constitution est si foible, son corps si délicat, & les parties qui le composent si susceptibles de dérangement, que la moindre chose peut détraquer cette machine & lui causer un tort irréparable. Mais aussi, si pendant ce court espace de tems vous avez été attentifs à observer scrupuleusement les règles que le bon sens & l'expérience dictent également, vous pourés vous flatter d'avoir fait le plus difficile, & que de jour à autre votre peine diminuera. Le tiers tout au moins de l'éducation de votre enfant est faite. Dès qu'il a un an, les parties de son corps quoique délicates encore, sont déjà beaucoup plus solides & affermies, que pendant les premiers mois de sa vie. Il commence même déjà à connoître la main bienfaisante qui le nourrit, & à reconnoître vos soins empressés, par la joie qu'il témoigne, lorsqu'il vous voit, & par le souris gracieux dont il répond à vos caresses. Mais ce n'est pas encore le tems de vous relâcher à son égard, il faut continuer à lui donner une nourriture, qu'il ne sauroit prendre de lui-même.

Cette nourriture suivant moi doit différer le moins possible de celle dont il faisoit usage auparavant & qu'il tiroit du sein de sa mère. Aussi

C 4 ne

## L'EDUCATION DU PAISAN. 41

La farine en elle même, est très légère & de facile digestion. Le moulin l'a préparée & broyée de façon que la cuisson en est pour ainsi dire moitié faite. Il est vrai que l'on en aprête des mets qui sont très indigestes & mal sains. C'est lorsque la farine n'ayant point fermenté, on en fait une pâte pesante & compacte, en la mêlant d'eau, de beurre, d'œufs &c. Mais une farine bien préparée fait toujours une nourriture bonne & salubre. De quoi est fait le pain qui depuis tant de siècles est si universellement connu, & qui sert de principal aliment à presque toutes les nations? En interdira-t-on l'usage? Je crois qu'on déconseillera celui qui n'a point fermenté, & qui demeure en pâte. Mais celui qui a été préparé par un levain convenable & une bonne cuisson, sera toujours envisagé comme la nourriture la plus généralement propre à tous les estomacs. Si la farine a du mauvais, il s'évapore dans le four, en cuisant le pain, il se dissipera de même en cuisant la farine, comme je viens de le dire. Ce n'est donc point la farine qui doit faire interdire l'usage de la boullie aux enfans. Sinon il faudra aussi leur défendre celui du pain.

Sera-ce donc le lait qui fera proscrire cet usage? Mais le lait de l'aveu même de ceux qui interdisent l'usage de la boullie, est un aliment très propre aux besoins & à l'accroissement d'un enfant. Rien ne fait mieux dans son

ne suis je point dans l'idée de quelques Médecins, en particulier de Mr. Ballexerd, qui désapprouve l'usage des boullies, disant, que c'est une nourriture grossière & indigeste qu'elle engorge les routes étroites que le chyle prend pour se vuider dans le sang, qu'elle cause des agueurs, des vers &c.

Qu'il me soit permis de faire ici quelques observations sur ces allégués, & de dire qu'il ne paroît pas que l'usage d'une boullie bonne & bien faite, doive produire ces mauvais effets.

La boullie pour être bonne & bien faite doit être composée d'un bon lait, tel que je l'ai demandé plus haut, & de fine farine de froment. (Peut être celle de seigle, quoique moins blanche seroit elle préférable.) On la fera fermenter en l'étendant à un doigt d'épaisseur sur des planches propres & bien séchées, que l'on mettra dans le four après en avoir tiré le pain, d'où on l'ôtera au bout de quelques heures. De cette farine on en poudre petit à petit le lait, en le remuant toujours, afin que le tout se mêle bien ensemble, observant d'y mettre peu de farine, de sorte que lors que la boullie est cuite, elle ne soit pas si épaisse qu'elle ne se vuide aisément de la cuillière lorsqu'on la renverse. Il faut la faire cuire long tems à petit feu.

Que peut-il y avoir de malfain & d'indigeste dans cette composition? Il faut que ce soit le lait séparément, ou la farine, ou le mélange des deux ensemble.

La

son estomac, tant par son analogie avec la nourriture qui lui est familière dès le ventre de sa mère, que par la facilité de sa digestion, & l'aisance avec laquelle le chyle qui en provient peut se vuider dans le sang. Ce n'est donc ni la farine ni le lait pris séparément qui doivent rendre la boullie malfaine.

Mais le mélange de l'un avec l'autre pourroit-il produire ces mauvais effets que l'on attribue à la boullie? Le lait gâteroit-il la farine, ou celle-ci corromproit-elle le lait? c'est ce que je ne puis croire, tant que la raison physique, ou l'expérience ne me l'auront pas enseigné.

Quoique jusques ici, je ne voye point de raison concluante à interdire l'usage de la boullie à un enfant, je suis bien éloigné cependant, de vouloir en faire son unique nourriture. Surtout puisqu'il s'agit ici du paisan, dont l'estomac doit être familiarisé de bonne heure avec toutes sortes de viandes.

Il faudra donc dès l'âge d'un an, varier peu à peu ses mets, en lui donnant quelques fois de la soupe au beurre frais, ou au bouillon, & à proportion que son estomac se fait à ce changement, varier sa nourriture, en lui donnant alternativement de la boullie, de la soupe, des gruaux, même de la boullie de pommes de terre, & autres mets semblables, dont les habitans de la campagne font un fréquent

quent usage. C'est ainsi qu'insensiblement on pourra lui retrancher la bouillie, & l'accoutûmer à manger de tout.

La mère cependant doit être attentive aux effets que produiront chez son enfant, les différentes choses dont elle lui fera manger. S'il y en a qui sans en avoir trop pris, lui causent des nausées, des vomissemens. Si les excréments dénotent par la ressemblance qu'ils ont avec sa nourriture, qu'il ne les a pas digérés. Si enfin elle remarque, que telle ou autre chose fait mal à son enfant, & lui cause des tranchées, elle s'abstiendra de lui en donner, jusques à ce que son tempéramment étant plus fort, on puisse essayer de nouveau. Moyennant ces précautions, l'enfant s'accoutûmera à manger de tout. Son estomac n'en fera point dérangé, il fera un chyle qui le nourrira & le fortifiera au mieux. Et à l'âge de deux ans vous pourrez si vous voulez lui retrancher la bouillie. Il s'accommodera, peu s'en faut de vos mets ordinaires. Faites cependant enforte que la soupe soit sa principale nourriture.

La médecine nous enseigne, qu'il ne faut donner à manger aux enfans qu'un peu plus chaud que tiède. La chaleur de l'estomac doit être la règle de celle des mets. Elle est applicable à tous les âges.

Ne machés point à vos enfans ce qu'ils doivent manger. Attendés plutôt de leur donner

ner des choses dures, qu'ils puissent les triturer eux-mêmes. Si même vous êtes en santé parfaite, d'autres personnes malfaines pourroient vous imiter en votre absence, & tout en croiant faire du bien à votre enfant, empoisonner de leur salive infectée ce qu'ils lui mâchent.

Je ne suis pas dans la pensée qu'il faille attendre un enfant à de certaines heures fixes pour ses repas, dans la vue de ne rien lui donner entre deux. Je crois plutôt que la nature beaucoup plus éclairée que nous, lui dicte plus à propos que nous ne saurions le faire, le tems auquel il faut satisfaire à ses besoins. Je ne prétens pas cependant qu'on le gorge de nourriture. Cela seroit tort à la digestion. Mais par cette raison même il faut lui donner peu & souvent.

Le lard, les viandes salées, les fruits, la salade, & autres acides, sont des choses qui ne conviennent du tout point aux enfans pendant les deux premières années de leur vie. Mais à trois ans on pourra les y accoutûmer par degrés, en leur en donnant peu, sauf des fruits, dont on peut les partager avec moins de réserve, comme ne devant plus à cet âge leur être nuisibles.

Les enfans tout comme les personnes d'âge, ne goûtent pas pour l'ordinaire tous les mets. Il importe pourtant, surtout au paisan, à qui l'on

On ne présente pas de quoi choisir, de pouvoir manger de tout. Vous ferés donc bien d'y accoutûmer votre enfant de bonne heure en lui faisant manger des choses qu'il répugne, soit par bonnes paroles, soit en l'y contraignant par la faim. Plus une nourriture est d'un usage commun, plus aussi lui importe-t-il d'apprendre à la manger. Et c'est dès sa tendre jeunesse, qu'il faut l'y accoutûmer. Si vous attendés plus tard, son aversion augmentera avec l'âge, & toutes vos tentatives deviendront inutiles. Si cependant il avoit une antipatie marquée pour certaines choses, si elles lui causoient des renvois, des vomissemens, ou qu'elles lui fissent mal, ce seroit cruauté de le contraindre à en manger.

Pour l'habillement, il est suivant moi très essentiel, de faire attention à deux choses. L'une d'habiller les enfans de vêtemens, qui leur soient assés larges, pour ne les gêner en aucune façon. La gêne est en obstacle à leur bien-être, à leur gaieté, & surtout à leur accroissement. L'autre, de ne les habiller qu'autant qu'il est nécessaire pour les préserver du grand froid. Certainement c'est l'habitude de nous couvrir de vêtemens de laine, & de fourrures, qui nous rend si délicats & sensibles au froid. Je vois des campagnards de soixante & dix ans & au delà, être au grand air, pendant les froids les plus rigoureux, sans autre habillement, qu'un simple farrot, & une culotte

lotte de toile non doublée, sans gands, & être moins sensibles au froid, que leurs fils & leurs neveux, qui sont habillés à double & à triple, dans la laine. Ces vieillards disent, que dans leur jeunesse, ils étoient presque nus la moitié de l'année, & plus longtems encore sans bas ni foulliers. Ils attribuent la force de leur tempéramment, à cette heureuse habitude. N'en doivent-ils pas avoir plus d'obligations à leurs parens que si dès leur bas âge, ils les avoient habillés de façon à leur faire éprouver dans la suite, toute la rigueur du froid & les exposer conséquemment à des rhumes, des cathares & autres maux, qu'ils ne connoissent que de nom, lors même qu'ils ont en partie perdu leur chaleur naturelle ?

Quelque dur que puisse paroître ce conseil à l'amour maternel, il n'en est pas moins vrai, que mettre les enfans trop au chaud, c'est leur faire un très grand tort. Habillés chaudement en chambre, les pores s'ouvrent, la transpiration se fait avec abondance, les habits, le linge surtout, en deviennent humides. Et dès aussitôt qu'ils respirent le grand air, les pores se ferment, la transpiration cesse, les habits se glacent, le froid les saisit, & bienheureux sont ceux qui en sont quittes pour un gros rhume, dont les suites sont toujours plus ou moins fâcheuses. Habillés donc légèrement votre enfant, il n'en aura que plus chaud, en sera plus à son aise, & beaucoup mieux

mieux portant. Ne souffrez point qu'il s'habitue à approcher le fourneau. Pour toute coëffure, mettez-lui un bonnet de toile claire, jusques à l'âge de trois ans, tems auquel il lui devient superflu. La nature alors a déjà orné sa tête d'une couverture suffisante, au moien des cheveux qu'elle lui a donné. J'ai vu des enfans, ne porter jamais ni bonnets ni chapeaux, jusques à l'âge de dix à douze ans, exposés aux gros tems & aux plus grandes chaleurs du soleil, sans en avoir ressenti la plus légère incommodité.

Je fais fort dans la pensée du célèbre Docteur Locke, qui veut que les foulliers soient troués, ou d'un cuir tellement spongieux, que l'eau y pénètre avec facilité. Afin qu'accoutumés à avoir les pieds mouillés, ils ne s'en trouvent point incommodés, dans un âge plus avancé.

Ne faites jamais porter des sabots ou foulliers de bois à vos enfans. Outre que cette chaussure les rend massifs & pesants, qu'elle leur cause une démarche embarrassée & grossière, en les accoutumant à marcher en dandinant, & à lever pesamment le pied; elle est trop chaude pour eux. Ceux qui en font usage à l'ordinaire ont toujours froid aux pieds. Lorsqu'en hyver, la bienfiance, quelques voyages, ou d'autres raisons les obligent à se servir de foulliers de cuir, un froid médiocre suffit pour leur geler les pieds. Pendant que

accoutumés à avoir les pieds mouillés et s'habituer au froid.

locke. X

pas de fatigue excessive.

ceux qui sont faits à une mauvaise chaussure, & à avoir les pieds mouillés, ne les ont que rarement incommodés du froid. Je vois tous les jours des enfans, qui comme des cannes, sont constamment dans la boue ou dans l'eau, en hyver comme en été. Cette habitude les a tellement rendurci contre le froid, que l'on diroit qu'ils y sont insensibles, pendant que ceux que l'on tient chaudement sont des plus frillieux.

J'ai dit plus haut, que je ne voudrois pas, que l'on apprit à marcher aux enfans avant qu'ils aient au moins un an accompli, & qu'il soit visible qu'ils ont suffisamment de force, pour faire cet exercice. Alors ils apprendront aisément à le faire. La nature leur indiquera, de s'appuyer des mains contre un lit, un banc, ou une paroi, ils s'y tiendront d'abord fortement des mains, puis feront quelques pas de côté. Faits à ce manège, enhardis par l'épreuve qu'ils ont faite de leurs forces, ils se hazardent à faire quelques pas seuls. Ainsi petit à petit ils apprendront à marcher. Mais on doit avoir grand soin de ne pas le laisser se soutenir sur ses jambes, ou marcher dès le commencement jusques au point de se fatiguer. Cela pourroit avoir des suites fâcheuses. Pour soulager les enfans & leur apprendre à marcher sans se fatiguer & sans crainte de chutes, on leur fait une machine portée sur des rouleaux, qui tient leur corps ferme,

ferme, & leur laisse la liberté de se promener dans une chambre comme bon leur semble. Mais je passe la description de cette machine en faveur de la brièveté.

Dès l'âge de trois ans à celui de six à sept les forces de l'enfant se développent considérablement. Les petits exercices qu'il fait, ses courses, ses jeux, tout cela contribue merveilleusement à augmenter ses forces & à le rendre agile. Il ne faut donc pas le retenir & le gêner à cet égard, non plus que pour le sommeil, mais le laisser courir & dormir tant qu'il voudra. Rien ne lui est plus salutaire que l'exercice, la joie, & le repos.

C'est à cet âge aussi que l'enfant s'accoutume à se servir de ses mains, & de l'une des deux par préférence à l'autre. Lorsque le choix tombe sur la main droite, père & mère en sont fort satisfaits; mais s'il préfère la gauche, surtout à table, on l'en reprend, on le censure. On veut qu'il coupe sa viande, & porte sa cuillère à la bouche de la main droite. Il vaudroit beaucoup mieux, à mon avis, le faire à se servir également des deux mains. Sans compter qu'elles en deviendroient l'une & l'autre plus fortes, combien ne se présente-t-il pas d'occasions pendant le cours de la vie dans lesquelles il seroit aussi utile que commode d'être ambi-dextre? Le païsan a tous les jours lieu de s'en convaincre. Accoutumés donc votre enfant à se servir également des deux mains,

développement de l'habileté des deux mains accoutumés. utile à l'activité physique.

pas entre 4 et 5 ans.

lors que vous remarquerés qu'il s'habitue à préférer l'une, faites lui aussi-tôt mettre l'autre à l'ouvrage.

Lorsque votre enfant fait des dents, ce qui arrive dès l'âge de huit à neuf mois jusques à celui de cinq ans, tems auquel il les a ordinairement toutes, sauf les dents molaires postérieures. Il faut être attentif à leur aider à percer, soit par une légère incision, soit autrement. Une racine de violette, un hochet garni de crystal ou d'agate, peuvent aussi être utiles, d'autant que les enfans mordent ordinairement ce qu'on leur met en main, cela aide aux dents à percer la gencive & facilite la dentition. Tous les enfans mettent leurs doigts dans la bouche lorsqu'ils font des dents. Cela n'est que bon. Mais il y en a qui en prennent l'habitude de les sucer, ce qu'il ne faut pas souffrir. C'est ce que vous préviendrés en les trempant de jus d'absynthe, ou de quelque autre chose d'un goût désagréable.

Si votre enfant est sujet à seigner par le nez, ou aux diarrées, ou aux éruptions cutanées, ne vous en mettés point en peine, c'est un bénéfice de la nature, qui le décharge du superflu de ses humeurs. Ne le médicinéz jamais sans nécessité.

Aiés soin d'examiner fréquemment si par hazard il n'auroit point fait quelque effort qui lui eut occasionné une descente, sur-tout si

c'est un garçon. Ce mal est aussi aisé de guérir avec un simple bandage, quand on l'applique de bonne heure, qu'il est difficile lorsqu'on l'a négligé.

Vous ferés bien d'accoutûmer votre enfant, dès son bas âge, à aller à selle tous les matins dès aussi-tôt qu'il est levé. Et s'il étoit un jour ou deux sans avoir ce bénéfice, il faudroit le lui procurer en lui donnant un petit lavement. Personne n'en doit ignorer la composition, ni la façon de le donner. Mais comme cela n'est pas de mon sujet, je passe à la troisième époque que j'ai indiqué.

### TROISIEME EPOQUE.

Depuis l'âge de six à sept ans, jusques à celui de seize à dix-huit.

Les soins que le païsan prend de l'éducation physique de ses enfans, se bornent à peu de chose près, aux deux premières époques que nous venons de parcourir. Dès qu'un enfant a atteint l'âge de six à sept ans, il mange & boit indifféremment de tout ce qui paroît sur la table.

Pour ce qui regarde les exercices de cet âge, il est rare qu'on ne lui en donne suffisamment, & plus rare encore que l'on gate son tempérament par des gourmandises, des lits trop chauds,

D 2

chauds, & par ces soins aussi gênants que meurtriers, dont on use dans les villes & chez les Grands, & qui sont beaucoup plus propres à la destruction qu'à la conservation de l'espèce humaine. Si l'extrême négligence, dont certains païsans usent envers leurs enfans, est très blamable, les soins recherchés que les citadins, sur-tout les femmes, ont des leurs, ne le sont pas moins. Je suis persuadé, que toutes les précautions scrupuleuses dont on use dans les villes, sur-tout chez les gens comme il faut, tuent beaucoup plus d'enfans, proportion gardée, qu'il n'en périt par la négligence du païsan, & que si l'on avoit une note exacte de la jeunesse que la mort enlève dans les villes & à la campagne, on trouveroit qu'il meurt considérablement plus d'enfans de citoiens que de ceux de laboureurs.

Ce que je viens d'observer n'est pas, tant s'en faut, pour autoriser la criminelle négligence, dont quelques païsans se rendent coupables envers leurs enfans. Mais en vuë de montrer que la délicatesse, dans laquelle on élève les enfans des villes, est très pernicieuse, & de prévenir qu'à cet égard comme à tant d'autres, le campagnard un peu aisé, n'imité la méthode de gens qui sont en possession de lui fervir d'exemple.

Votre enfant parvenu à l'âge de six ou sept ans, participera à tous vos repas, & à tous vos mets indifféremment. Il est même bon, comme

comme je l'ai dit, qu'il s'y habituë de bonne heure, & qu'il mange de tout ce dont vous vous nourrissez vous même. Je dois cependant faire quelques observations sur ce sujet.

Il y a certaines choses dont l'usage est assurément nuisible aux enfans, comme le vin & toutes les liqueurs fortes, & s'il peut être permis de leur en donner, ce n'est qu'après avoir atteint l'âge de dix à douze ans, en observant de le tremper de beaucoup d'eau, & de ne leur en faire boire qu'après qu'ils ont mangé de la soupe, ou quelque autre chose de chaud. Mais ils ne doivent jamais user d'eau de vie, ni d'autres liqueurs semblables.

Le païsan est appelé à régler la qualité de sa nourriture sur celle des productions du païs qu'il habite. S'il est dans un lieu de pâturage, la meilleure dont il puisse faire usage, tant pour lui que pour sa famille, consiste en laitage & en jardinage. S'il est dans le vignoble, il donnera la préférence aux fruits & aux légumes. Les enfans s'accoutûment bien de l'un & de l'autre de ces usages, & s'en trouveront bien.

C'est généralement la coûtume chés le païsan Suisse d'user beaucoup de porc, de bœuf, & d'autres viandes salées & séchées à la cheminée. Il fait ordinairement sa boucherie en automne, ou au commencement de l'hiver pour toute l'année; d'où il résulte, que pendant les chaleurs de l'été ces viandes deviennent fort dr-

D 3

res,

res, & souvent rances; ce qui les rend mal-saines, indigestes, & fait à ceux qui en mangent beaucoup un sang scorbutique. Je ne demande pas que l'on retranche absolument cette nourriture à un enfant; mais aussi je voudrois qu'on ne lui en donnât que peu, avec beaucoup de jardinage, & qu'elle fut toujours bien cuite.

Les enfans pour l'ordinaire sont fort avides de fruits. Ils ne les voient pas plutôt pendre à l'arbre, qu'ils les convoient. Mûrs ou non, dès qu'ils croient n'être pas aperçus, ils les abattent & les mangent, & cela au dépend de leur santé. Ce qui est d'autant plus fâcheux, que très attentifs à cacher la cause de leur mal, on ne peut leur faire les remèdes convenables. Il faut donc, autant que possible, les empêcher de manger ces fruits mal-mûrs, en leur en faisant connoître les suites, & que parvenus à leur maturité, ils en pourront manger sans obstacle.

Les jeunes gens ont l'estomac plus chaud, ce viscère fait chés eux ses fonctions, & digère avec beaucoup plus de promptitude que chés les personnes d'âge. Si donc vous vouliez atteindre votre enfant à ne point manger entre vos repas, outre qu'il souffriroit de la faim, vous l'engageriez par là à se gorger, & à surcharger son estomac, & tout en voulant le mettre en règle, il n'en deviendroit que plus vorace. Je suis donc d'avis que l'on règle ses heures

heures pour manger plutôt sur son appétit, que sur votre usage, auquel il pourra se faire dans la suite.

J'ajoute ici, qu'il est important d'accoutumer de bonne heure les enfans à la sobriété. Ce ne sont pas ceux qui mangent le plus qui sont les mieux nourris. On en voit qui mangent de moitié moins, sont aussi forts, robustes, & même mieux portants que ces gourmands que l'on ne peut raffasier; sans conter que ceux-là sont toujours plus agiles & dégagés. J'ai vu plus d'un paisan se ruiner par sa voracité, & avec cela jouir de peu de santé.

Lors qu'un enfant est malade, qu'il a un sommeil inquiet, de mauvais rêves, &c. cela provient pour l'ordinaire de plénitude. En ce cas, le remède le plus salutaire, & le moins dangereux, est de lui faire faire diète pendant quelques jours. Si cela ne suffit pas, mettez-le au régime que Mr. Tissot prescrit dans ses *Avis au peuple sur la santé*. C'est un remède efficace pour tous les âges, & dans nombre de maladies.

Je ne parle point ici de la différence à faire dans la nourriture d'une fille à un garçon, lorsque celle-là a atteint l'âge de quinze à seize ans. Il n'y a, je pense, point de mère assez rustre pour ignorer les ménagemens dont elle doit user dans cette circonstance envers sa fille, tant pour la nourriture que pour autres choses. Mais il est bon de dire, qu'elle doit s'en faire

D 4 un

reins, qu'on lui fasse porter des bretelles, dont l'utilité est aussi connue que l'usage en est négligé.

L'enfant du paisan doit être habillé plutôt pour prévenir la subite impression d'un grand froid, que pour être tenu chaudement. Une simple culotte de toile avec un farrot de même étoffe lui suffiront. Il n'a pas besoin ni de camisole, ni de ces gilets de laine, dont on a si grand soin de couvrir les enfans des villes, destinés à trainer une vie sédentaire & languissante. Des bas de fil, de mauvais foulards, & un bonnet de toile, ou un chapeau de paille, lors seulement qu'il doit aller au loin, formeront tout son équipage. Quelque dure que cette méthode puisse paroître, je suis persuadé que des enfans élevés de la sorte, auront moins à souffrir du froid que ceux qui sont accoutumés à être bien couverts. J'en ai déjà exposé la raison.

Les meilleurs auteurs, qui ont écrit sur l'éducation des enfans, insistent fort, & avec raison, sur la nécessité de les faire prendre un fréquent exercice. Heureusement il n'est pas nécessaire de beaucoup insister pour persuader le paisan de cette vérité. Le parti qu'il tire de l'exercice qu'il fait prendre à ses enfans, relativement au travail, la lui fait assez goûter. Mais il convient de lui indiquer à quoi il doit occuper ses enfans.

Je

un devoir capital. Que nombre de filles n'ont jamais eu de santé, & ont trainé une vie languissante & malheureuse, pour avoir été négligées dans cette occasion.

C'est ordinairement au commencement de l'époque que nous parcourons que l'on donne la culotte aux jeunes garçons. Sur quoi il faut observer, que les premières culottes les gênent toujours & beaucoup. Ils ont de la peine à les boutonner & à se faire à l'usage de ce nouvel habillement. Aussi fera-t-on bien de ne leur donner que tard, & lorsque l'on ne peut plus s'en dispenser, à moins de passer pour ridicule. Car la mode étend son empire jusques dans les hamaux les plus reculés; elle est en possession de commander au paisan comme au courtisan & au bourgeois. S'il étoit possible de secouer le joug de la tyrannie, on banniroit absolument l'usage des culottes, pour lui substituer celui des longues robes à la Turque, qui seroit beaucoup moins gênant, & plus commode & utile. Mais ce seroit peine perdue de mettre cette vérité dans tout son jour. Les Européens, qui prétendent être les peuples les plus éclairés de l'univers, n'en font pas pour cela plus raisonnables, dès qu'il s'agit de la mode, à laquelle ils encoiffent. Mais puisqu'il faut des culottes, je voudrois au moins qu'elles fussent de même que le surplus de son vêtement, d'une ampleur à le gêner le moins que possible, & pour que la ceinture ne lui gêne point les reins,

Je poserai deux ou trois principes, d'après lesquels on pourra aisément juger quels doivent être les travaux, ou si l'on veut les exercices des enfans de paisan, & jusques à quel point ils doivent y vaquer.

Le premier principe est, que l'on ne doit jamais les employer à des travaux si pénibles, qu'ils exigent toutes leurs forces, ni leur faire porter principalement sur la tête des fardeaux sous lesquels ils ne puissent marcher avec facilité. Violer cette règle, est non seulement cruauté & barbarie, mais de plus, les surcharger ainsi, c'est leur ôter tout accroissement, & faire avorter les forces & la vigueur que l'on avoit lieu de s'en promettre. Cette vérité est si évidente, & tellement justifiée par l'expérience, que je crois qu'il seroit inutile d'y insister.

Une seconde règle à suivre, & à laquelle le paisan pour l'ordinaire ne fait guère attention; c'est de ne pas faire travailler un enfant trop longtems & jusques à le beaucoup fatiguer; si même c'est un travail aisé, il ne doit pas y être appliqué jusques à extinction de forces. Cela nuirait à son accroissement.

Un troisième principe est, que dans le choix des occupations à donner à un enfant, il faut toujours se déterminer pour celles qui exigent le plus de mouvement, & auxquelles on vaque en plein air, par préférence à celles qui deman-



demandent d'être en chambre, & assis. Autant que les premières sont salubres, propres à fortifier le corps, & à en développer les parties, autant une vie sédentaire, & des occupations auxquelles on ne peut vaquer qu'en chambre & dans un air étouffé, sont elles nuisibles à la santé. C'est ce que l'expérience nous montre tous les jours, si nous comparons ceux dont la profession les appelle à mener une vie sédentaire, avec ceux qui par la leur sont appelés à travailler en plein air.

Enfin lorsque la médiocrité de la fortune du paisan l'oblige à donner à son enfant ces fortes d'occupations, que nous avons dit être nuisibles à la santé, & qu'il sera obligé à le faire travailler en chambre, il aura soin, s'il veut agir en bon père, de lui donner journellement quelques heures de relâche, pour le laisser courir & se divertir avec ses camarades. L'adolescence est l'âge des plaisirs, & il n'y a rien qui favorise plus la santé, & l'accroissement que la joie, avec un bon air & un exercice raisonnable.

En partant de ce petit nombre de principes, aussi simples que je les crois solides, il sera aisé aux pères & mères de faire le choix des différentes occupations à donner à leurs enfans, proportionnellement à leur âge & à leur force.

Une fille de sept à dix ans, qui doit pour recevoir une éducation convenable à son sexe, appren-

apprendre à filer, coudre, tricoter, &c. ne doit pas être si fort appliquée à ces petits ouvrages, qu'on ne lui accorde journellement quelques heures de relâche, pour aller humer un bon air, & se recréer avec ses compagnes.

Les exercices du garçon de cet âge seront encore de peu d'utilité dans la maison. Garder quelques moutons, suivre le bétail à l'abreuvoir, le chasser au pâturage en été, & le ramener à la maison, faire quelques commissions de peu d'importance, & quelques bagatelles semblables, sont tout l'ouvrage que l'on doit attendre & exiger de lui. Mais toutes ces minucies, jointes aux plaisirs & la joie qui accompagnent cet âge, contribueront merveilleusement à accroître & affermir son corps. Vous le laisserez donc courir & faire ses petits jeux d'exercice avec ses camarades, tant en hyver qu'en été. Le plaisir qu'il y prend le rend insensible au froid, & le fait à en supporter les plus grandes rigueurs.

Lors qu'il lui arrivera de se blesser, si même c'étoit en se battant avec ses camarades, repris-le sans aigreur & avec douceur; si non, une autrefois il vous cachera ces fortes d'accidens, qui, quoique bagatelles en eux-mêmes, peuvent avoir des suites très fâcheuses si l'on négligeoit d'y remédier à tems.

S'il étoit toujours sous vos yeux, je vous recommanderois de ne point permettre qu'il bât  
lors

lors qu'il a chaud, & qu'il vient de prendre quelque exercice violent, ce qui est très dangereux, & qui pourroit lui causer les maladies les plus fâcheuses. Mais comme il n'est pas toujours avec vous, il est à craindre, que si vous lui défendez absolument de boire dans ces occasions, vous ne soiez point obéis. Montrés lui ce qu'il y a de dangereux pour lui à satisfaire sa soif. Exigés du moins de lui qu'il boive peu & lentement; & que dès qu'il s'est rafraîchi, & sans s'arrêter, il continue à s'exercer comme auparavant.

Il faut tenir propre les enfans. La propreté favorise la joie & le bien être, par conséquent aussi l'accroissement. Les enfans rongés de la vermine, ne sont jamais à leur aise, ils en sont inquiètes nuit & jour.

Mr. Locke recommande les bains froids, comme fort utiles à la santé, & propres à rendre les corps des enfans forts & robustes. Il paroît par l'histoire que les anciens en faisoient grand usage, & que les gens de la première distinction, tout comme le commun peuple, apprenoient à nager. C'est, suivant moi, un exercice qui ne doit point être négligé. Combien de milliers de personnes ne sont pas périés, & ne périssent pas tous les jours pour n'avoir pas fait ce facile apprentissage? Si l'on objecte, qu'il est dangereux: Je répond, qu'il en périt cent faute de savoir nager, pour un qui perd la vie en l'apprenant.

Dès

Dès l'âge de dix à douze ans & au-delà, l'enfant du paisan commence à lui être d'une grande utilité. La fille entre dans le détail des occupations domestiques, & donne par là à sa mère le tems de vaquer à des travaux plus pénibles. Et lors qu'elle a atteint l'âge de treize à quinze ans, elle s'exerce peu à peu à tous les ouvrages de la campagne du département de son sexe.

Le garçon ne sera pas moins utile à son père. Dès l'âge de dix à douze ans il ira le matin chercher les bêtes de traits sur le pâturage. Ensuite le fouët à la main il conduira la charrue que son père tient, & cela aussi adroitement que le pourroit faire une personne d'âge. Il pourroit aussi alors garder les troupeaux; mais je ne conseillerois pas volontiers aux pères de donner pour longtems cette occupation à leurs enfans. Ceux qui ont été élevés à ce genre de vie, seront rarement propres au travail. Tout comme les gueux & les mandians, ils sont ordinairement indolens & paresseux. Il vaut donc beaucoup mieux les exercer à des ouvrages proportionnés à leurs forces. On pourra à mesure qu'ils avanceront en âge exiger d'eux des travaux plus pénibles & de plus longue haleine. De façon qu'à dix-huit ans, & même plus jeunes, ils seront en état de faire tous les ouvrages du paisan, soit dans les prés, champs ou vignes, & même dans les bois. Mais j'avertis encore ici les pères (on ne fau-  
roit trop le répéter) de ne pas pousser leurs en-  
fans

fans avec trop de roideur au travail; de ne pas exiger d'eux tout ce qu'ils pourroient faire. Et sur-tout d'être extrêmement attentifs à ne les point surcharger de fardeaux si lourds, qu'ils aient peine à les porter. Il nuiront par là à leur accroissement & à l'augmentation de leurs forces. Acablés sous le poids de pesants fardeaux, il pourroit en résulter des hernies, du dérangement dans les vertèbres, & plusieurs autres inconvéniens. Au lieu que si on les ménage dans cet âge, lors qu'ils auront atteint celui de virilité, étant pour lors forts & robustes, ils vaqueront sans peine aux travaux les plus pénibles, & supporteront les fatigues les plus rudes sans en être incommodés.

Le sommeil est un vrai restaurant pour tous les âges. Quelques heures de repos rétablissent les forces & les esprits animaux, dissipés par les veilles & les fatigues. C'est sur-tout l'enfance qui a besoin de ce spécifique. Plus un enfant dort, plus il grandit, & mieux il se porte. Il ne faut donc point faire obstacle à son repos. Mais parvenu à l'âge de sept ou huit ans on diminuera insensiblement le tems de son sommeil, de façon qu'à quinze ans il ne dorme que sept heures dans vingt quatre. Ce qui, au dire de célèbres médecins, est une espace suffisante, pour récupérer ses forces & se porter au mieux. Il y en a même qui n'accordent que cinq ou six heures de sommeil par jour. Mais je pense, que ce n'est pas trop de sept heures pour le

jeune

## DEUXIEME PARTIE.

## De l'éducation morale des enfans.

Pour élever au mieux l'enfant du paisan relativement à l'agriculture, il ne suffit pas de cultiver sa santé corporelle, en le rendant fort & robuste, propre à la fatigue & à supporter les travaux les plus pénibles. Il n'est pas moins important d'orner son esprit des connoissances nécessaires pour diriger son travail avec intelligence, & remplir le but de sa vocation avec tout le succès désirable. C'est aussi là le sujet de cette seconde partie.

Je comprends bien que le but de notre *progrante*, n'est pas d'exiger, que l'on prescrive ici un cours de morale proprement dite. Mais comme l'on doit envisager le paisan, sous les relations de membre de la société & de chrétien, & que sans la bénédiction du ciel, à laquelle il ne peut s'attendre qu'autant qu'il s'acquittera de ses devoirs, il ne peut prospérer ni réussir dans sa vocation, j'estime qu'il convient montrer avant toutes choses, comment il doit être formé à la crainte de Dieu & à la pratique de la vertu.

Dès que les facultés de l'ame de votre enfant se développeront, & qu'il commencera à raisonner, apprenez-lui à connoître Dieu son créateur, & que c'est à lui à qui il a l'obligation de sa nourriture & de tous les avan-

1764. III. P.

E

tages

jeune paisan, qui a été fatigué pendant la journée. Il ira coucher autant que possible de bonne heure, pour se lever de grand matin. C'est alors que l'air est le plus salubre, & les premières heures du jour sont les plus propres au travail. Si même vous n'avez point d'occupation présente, ne laissez point dormir votre enfant au-delà de son ordinaire. Le trop long sommeil fait un sang épais, & celui qui s'accoutume à dormir trop longtems, semblable à ces yvrognes, dont la soif s'augmente en buvant, n'en a que plus sommeil. Ces grands dormeurs sont d'ailleurs toujours lourds & pesants, & peu propres au travail.

J'ai omis dans cette première partie bien des choses qui pourroient n'être pas inutiles pour l'éducation physique des enfans, & je n'ai touché, pour ainsi dire, qu'en passant des articles plus essentiels, afin d'abrégé autant que possible, & ne pas outre-passer les bornes prescrites à ces sortes d'essais, & passer plus vite à ma seconde partie, qui n'est pas moins importante que la première, à laquelle j'ai mis fin. (\*)

(\*) Ceux qui souhaiteroient des instructions plus étendues sur l'éducation physique des enfans, peuvent consulter les excellens Traités de Mrs. Balleux & des Effarts.

DEUXIEME

tages dont il jouit. Lorsqu'il a quelque chose qui lui fait plaisir, faites lui connoître que c'est à Dieu à qui il en est redevable, & que ce bon Père, tant par le bien qu'il lui fait journellement, que par les graces qu'il veut lui accorder dans la suite, mérite de sa part un amour sans bornes & une obéissance parfaite. C'est ainsi que votre enfant pénétré dès sa tendre jeunesse des bienfaits de Dieu, formera aisément son cœur à l'heureuse habitude de l'aimer & de lui obéir, & s'acquitter par amour & par reconnaissance des devoirs, que gens plus doctes que judicieux, exigent par contrainte & par crainte. Attendés de représenter Dieu à votre enfant comme un juge redoutable, que sa raison soit plus formée. S'il l'aime véritablement il le craindra aussi.

Le paisan envoie ordinairement ses enfans à l'école, à l'âge de sept ans, plus ou moins. Ils ne savent d'autre langage lorsqu'ils y viennent que la dialecte de leur village. S'ils sont Suisses allemands, ils trouveront dans les livres une si grande quantité de mots qui leur sont étrangers, & une différence si marquée, entre la bonne prononciation & celle de leur village, qu'ils ne comprendront que très imparfaitement les choses qu'on leur enseigne à lire. S'ils sont de cette partie de la Suisse ou l'on fait usage de livres françois, ce sera bien pire encore, ils y trouveront un langage qui leur est presque aussi inconnu que l'hebrieu. Ainsi ne compre-

nant



nant rien à la lecture de leurs camarades, non plus qu'aux prières & aux catéchismes qu'ils récitent par mémoire & comme des perroquets, il n'est pas surprenant qu'ils sortent fouvent de l'école aussi ignorants que lorsqu'ils y sont entrés.

Il seroit donc fort à souhaiter, que les parens, s'ils en sont capables, apprirent à leurs enfans avant qu'ils allaient à l'école, la langue dans laquelle ils doivent y être instruits, que les régents ne souffrirent point que l'on y en parlât d'autres, & qu'ils fussent soigneux à expliquer à leurs enfans les mots & les phrases dont ils ignorent le sens. Mais souvent ils ne les comprennent pas eux-mêmes. Rien cependant de plus nécessaire à votre enfant que de savoir la langue dans laquelle il doit être instruit.

Je ne voudrois pas que dans les écoles ni ailleurs, on surchargea la mémoire des enfans, de ces grands volumes de catéchismes, de ces longues réponses & prières, qui sont en usage dans les écoles de la campagne tout comme en ville; encore moins qu'on leur apprit à disputer sur des matières de Théologie aussi abstraites & difficiles que peu importantes: ni qu'on leur fit des monstres pour les combattre, en leur apprenant à refuter des erreurs qui n'ont jamais pénétré dans leurs villages, & qui n'existent plus que dans les livres, & dans la tête des Théologiens. On ne voit guère de

E 2 ces

*Montage  
Apprendre - les  
parait*

*Montage  
L'écriture*

*M. M. M.*

ces paisans controvertisistes qui ne tombent dans des erreurs grossières. La connoissance des dogmes qui sont le fondement de notre foi, une persuasion aussi vive qu'éclairée de ceux qui nous sont enseignés dans le symbole des Apôtres, c'en est assez pour le fils du paisan. Mais s'il ne doit pas se faire un devoir de s'instruire des anciennes controverses, il n'en doit pas moins connoître sa religion, être en état de rendre raison de sa foi, & de montrer, qu'il fait profession de celle de ses pères, non parce qu'il y est né, mais par connoissance de cause & par choix.

A l'égard de cette partie de la religion qui a pour objet les mœurs. Votre enfant doit en être instruit tout aux mieux. Il ne doit ignorer aucun de ses devoirs, soit envers Dieu, soit à l'égard de son prochain, soit envers soi-même. Les pères & les mères, les régents d'écoles, les pasteurs, & ceux qui ont la direction de la jeunesse, tous doivent faire leur possible, pour les instruire dans cette connoissance salutaire. Mais il faut principalement les engager à la réduire en pratique, par des motifs à leur portée, & en leur faisant envifager la vertu, comme le seul moyen d'être heureux & content, non seulement dans la vie qui est avenir, mais même pendant le cours de celle-ci.

Voulés-vous pères & mères parvenir à ce but salutaire? Voulés-vous former vos enfans

fans de bonne heure à la piété & à l'exercice de la vertu? Ne vous contentés pas de les instruire de bouche, de leur prescrire le bien, & de leur défendre le mal. Servés leur vous même d'exemple. Soiés bien persuadés que c'est là le vrai moyen de réussir, & que tous vos discours ne feront jamais autant d'impression sur leur esprit & sur leur cœur, que les exemples que vous leur donnerés. Vrais singes de leurs parens, ils imitent tout ce qu'ils leurs voient faire. Rien donc de plus important, & pour eux, & pour vous que de leur être en bon exemple.

Si nonobstant vos exhortations appuyées de vos bons exemples, vos enfans séduits par leurs camarades, ou par inadvertance tombent dans quelques fautes, reprenés-les avec douceur, & si malheureusement de fréquentes récidives vous obligent à les châtier, ne le faites jamais avec colère, témoignés leur plutôt, que c'est à regret que vous vous voiés forcés d'en venir avec eux à cette extrémité. Faites en sorte que vos châtimens soient toujours modérés par la raison. Et lorsque vos enfans se corrigent, témoignés leur le plaisir que vous en ressentés.

On voit parmi les paisans tout comme ailleurs de ces pères acariatres, qui ne dérident jamais le front avec leurs enfans, & qui quelque sages qu'ils soient, ne leur en témoignent jamais la moindre satisfaction. Gardés-vous

E 3 d'en

*Amusez de leur  
esprit  
Qu'ils se  
voient parait*

*répéter  
mieux*

*Supplément de  
l'écrit*

d'en user de la sorte avec les vôtres. Marqués leur au contraire votre contentement, lorsque vous avés le plaisir de les voir pratiquer la vertu & s'acquitter de leur devoir, ce sera pour eux un grand encouragement.

Dans les écoles de villages, on y apprend, outre la lecture, la religion, & le chant des psaumes que l'on ne doit pas négliger; l'écriture & dans quelques unes l'arithmétique. Quoi que l'on ne puisse pas dire, qu'à toute rigueur, il soit absolument nécessaire au paisan de favoir écrire & chiffrer, on peut assurer que les parens feront très bien de faire apprendre ces choses à leurs enfans, comme étant d'une très grande utilité dans le cours de la vie. Je ne demande cependant pas, que tous les enfans de paisans, doivent y exceller. Ceux qui sont appellés à cultiver la terre sans mélange d'autres occupations, en sauront assez, lorsqu'ils seront en état de tenir un livre de raison, dans lequel ils marqueront leurs dettes actives & passives.

Il seroit fort à souhaiter que les enfans de paisans, surtout les garçons apprirent un peu de dessin. Cela pourroit leur être utile dans mille & mille occasions. Mais outre qu'on ne l'enseigne pas dans les écoles ordinaires, il est très rare qu'on puisse s'en instruire à la campagne.

La

La sage Providence a donné aux hommes le désir d'apprendre & d'étendre leurs lumières. Ce désir bien dirigé, est très utile à la société en général, & aux particuliers qui la composent. Le païsan tout comme les autres hommes est animé du même désir. Mais comme eux aussi, & peut-être plus fréquemment encore, il en abuse, & le fait servir à sa perte, en prenant pour l'objet de ses recherches & de son application, des choses qui ne peuvent lui être que de peu ou point d'utilité. Tels sont ceux, ainsi qu'on l'a déjà dit, qui s'attachent à la recherche curieuse de cette partie de la Théologie spéculative, qui n'intéresse pas leur salut. Tels sont aussi ceux qui par un esprit de curiosité ou d'orgueil s'étudient à la chicane. Qui se faisant gloire, de posséder leur coutumier, d'avoir lu quelques livres de droit, & d'avoir quelque expérience dans la procédure, s'imaginent être des grands docteurs, ce qui leur occasionne souvent des procès ruineux, & pour les autres & pour eux mêmes. Ne permettez donc pas que votre fils s'applique à cette étude, à moins que cela ne dut le conduire à des emplois, utiles à sa patrie & à lui-même.

Lorsque dans la première partie, j'ai dit, que les enfans doivent être habillés de toile & fort légèrement, je n'entens pas, que l'on ne doive jamais leur donner d'autres habits de fêtes, surtout lorsqu'ils ont atteint un certain

E 4

âge

gourmets & d'ivrognes, défendra-t-on le boire & le manger? Mais je pense qu'il ne fera pas hors de propos, de donner quelques avis, sur le choix des plaisirs de la jeunesse, & sur la manière d'en user, innocemment.

Le païsan pour faire le choix des plaisirs qu'il peut permettre à ses enfans, doit faire attention au but que l'on doit avoir en les leur accordant. Ce but doit être tout en les élevant, d'augmenter & perfectionner leurs qualités corporelles, leur force, leur santé, leur adresse, & leur agilité. D'où il s'en suit naturellement que l'on doit préférer les jeux d'adresse, à ceux qui ne demandent point d'exercice. Suivant cette maxime, la courte, la danse, les jeux de quilles, & nombre d'autres de cette nature, qui sont connus de la jeunesse païsanne, auront la préférence sur les jeux de hasard, que l'on fera bien de lui défendre absolument, par les raisons que je dirai plus bas. Mais les jeux d'exercice tout en donnant du plaisir, font un bon sang, fortifient les jeunes gens, les rendent agiles, & affermissent leur santé. Et par conséquent les rendent plus propres aux travaux de la campagne.

Quoi qu'il y ait bien des personnes qui condamnent la danse, comme contraire à la bienséance & aux bonnes mœurs, qu'il me soit permis de dire, que suivant moi, il y en a telles qui peuvent être très innocentes, moïennant que l'on fasse attention au tems, au lieu,

*Je n'ai vu  
jamais de  
païsans qui  
s'attachent  
à la danse.*

âge, comme celui de quinze à seize ans. Au contraire si vos enfans se comportent bien, & vous donnent du contentement, par leur bonne conduite, & leur application au travail, vous auriez tort de leur refuser, pour les jours de fêtes, un habit correspondant à vos facultés, à votre état, & à l'usage de leurs semblables. En observant cependant, qu'il vaut mieux demeurer en arrière dans cette sorte de luxe, que de chercher à prévenir ceux qui sont autant que vous.

De l'habillement, je passe aux récréations & aux plaisirs, qui sont recherchés à peu près de tous les âges. Mais qui sont plus particulièrement le partage de la jeunesse. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes très respectables, qui condamnent hautement, tous ces jeux innocens, ces récréations, ces fêtes, que les jeunes gens goûtent avec tant de satisfaction. parce disent-ils que si ces amusemens ne sont pas criminels en eux mêmes, la jeunesse tombe aisément dans l'excès, qui la conduit insensiblement au crime, & que par conséquent, il est du devoir des pères & des mères d'interdire leurs enfans, des divertissemens qui ne peuvent être que dangereux.

Je conviens, qu'en effet les jeunes gens peuvent abuser des plaisirs, & que malheureusement cela n'arrive que trop fréquemment. Mais il n'en faut pas conclure, que l'usage doive en être interdit. Parce que l'on voit nombre de

gour-

& aux circonstances. Je voudrais, que la danse, tout comme les autres exercices de la jeunesse se fissent toujours en public. Le respect que la présence des parens & des vieillards, lui inspireroit la retiendrait dans les bornes de la bienséance, & de la modestie; sinon les parens feroient y mettre ordre, en la privant des plaisirs dont elle abuseroit. Je crois même, qu'en lui accordant cette liberté, on previeudroit bien des choses infiniment pires, qui se feront à l'écart & sous le voile des ténébres. Si en pères rigides vous défendez à vos enfans les plaisirs innocens, ils trouveront le moyen de s'en procurer de criminels. Je me doute fort, que le païsan Philosophe du célèbre Gelineur ne soit un jour la dupe de la gêne dans laquelle il tient sa famille, & que lorsque ses enfans auront pris l'essor, ils ne se dédomagent avec usure de ce qu'ils auront souffert de la sévère austerité de leur père. A moins que le Kli Yogg ne parvienne à faire d'eux, autant de misantropes semblables à lui, qui méprisant leurs semblables & évitant leur commerce, ne réussissent que trop à se faire paier de retour. Le païsan comme les autres hommes, est né pour la société, un doux commerce l'unit plus étroitement avec ses confrères.

J'ai dit plus haut, qu'il ne faut jamais permettre à la jeunesse païsanne les jeux de hasard, les jeux devant exercer le corps & affermir la santé. Or ceux-ci ne répondent nullement

fement à ce but. Au contraire, ils produisent un effet tout opposé, ils échauffent le sang du joueur par les longues veilles qu'ils occasionnent. S'il perd, quand même ce ne seroit pas beaucoup, c'est trop pour lui. S'il gagne, c'est trop pour ceux qui ont perdu. Et le païsan plus encore que tout autre, vérifiera le proverbe qui dit : *on commence par être dupe, & on finit par être fripon.*

Il n'est que trop ordinaire chés le païsan, que le garçon viendra voir nuitamment une fille, entrera dans la chambre où l'on veut quelques fois bien la laisser coucher seule, puis dans son lit, sans qu'une mère indolente s'en mette nullement en peine. Il n'est pas besoin de dire, qu'une triste expérience ne vérifie que trop le jugement que l'on fait de ces sortes de fréquentations. Mais vous pères & mères indolens, n'êtes vous pas coupables de l'impureté de vos enfans ? Oui vous êtes plus criminels que cette jeunesse, qui succombe à la tentation à laquelle votre lâche complaisance l'expose.

Il est tellement d'usage à la campagne comme en ville, de donner quelque argent aux jeunes gens, que si peu de facultés qu'ait un père de famille, il ne peut guère se dispenser de laisser quelques sols entre les mains de ses enfans. Cet usage peut avoir son bon & son mauvais, il est d'ailleurs trop bien établi, pour que l'on puisse le combattre avec succès, sur-

de l'abus des plaisirs qu'ils ne goûtèrent jamais.

Mais passons maintenant aux connoissances que le païsan doit avoir comme païsan, & aux occupations de sa jeunesse. On me pardonnera bien si je donne le nom d'éducation morale à ces règles qui ont pour objet le travail en même tems que les lumières & le sa-

Dès que l'enfant du païsan a atteint l'âge de sept à huit ans, & même plus jeune, il faut commencer à l'habituer au travail, & pour cela lui donner quelques petites occupations convenables à sa capacité & à ses forces. Il peut alors apprendre à dévider du fil, à bobiner pour le tisseran, même à filer & à tricoter. Il faut qu'à cet âge, on le fasse à avoir de l'ordre, à ranger ses habits, en les ôtant, dans un lieu où il les retrouve le matin, qu'il s'habille promptement soi-même, dès aussi-tôt qu'il est levé, & que tout de suite il se lave les mains & le visage.

A dix ou douze ans, il doit savoir se peigner soi-même, & nettoyer sa tête de toutes vermines, ce qu'on lui fera faire tous les matins. Mais sa mère n'en doit pas être moins exacte à faire tout au moins une fois ou deux la visite de sa tête chaque semaine, afin de s'affurer de la propreté de son enfant.

Il faut lui donner quelques occupations journalières, & auxquelles il doive vaquer à certaines heures réglées. Comme le soin de la volaille, celui

tout s'il est question d'enfans qui aient atteint l'âge de quinze ans & au delà. Je dois cependant avertir ici les parens, qu'il est de leur devoir, de faire attention au dépenses de leurs enfans, non seulement par raison d'économie, mais aussi, pour réprimer l'abus qu'ils pourroient faire des deniers qu'on leur laisse entre les mains, en les employant à des vanités, à la gourmandises, ou à des débauches. Il ne faut point permettre à la jeunesse de fréquenter les cabarets, c'est une très mauvaise école pour elle; & si même vous ne remarquiez pas que votre enfant y fasse des excès, les exemples que l'on a dans ces sortes de lieux, & les mauvaises compagnies que l'on y rencontre, ne manqueroient pas de séduire son innocence. Je n'exige cependant pas, que l'entrée lui en soit absolument défendue. Il y a certaines occasions de noces, d'autres fêtes & réjouissances publiques, aux quelles on peut se prêter à l'usage des lieux. Je crois même, qu'il est bon de ne pas affecter une rigidité hors de saison, vis-à-vis ses enfans. Ce seroit les trop humilier, que de vouloir les distinguer de leurs camarades, d'une façon qui leur paroît odieuse. Mais si contre votre attente, vos enfans abusoient de l'honnête liberté que vous leur accordez, vous sauriez bien les en punir, en leur retranchant ces sortes de divertissemens, sans qu'il soit nécessaire d'imiter la trop grande prévoyance du *Philosophe païsan Zuriquois*, qui punit d'avance ses enfans

celui de la nourriture de quelques menus bétails. Avoir l'œil sur lui, afin qu'il s'accoutume à s'acquitter exactement aux heures marquées des petits soins dont il est chargé. Moïennant quoi vous le formeriez à être exact dans ce qu'il fait, à mettre la main à l'œuvre dans le tems qu'il le faut, & à ne pas le renvoyer au lendemain. A cet âge il doit avoir une connoissance topographique de votre domaine, de vos différentes possessions, & de leurs environs, même de tout le territoire de votre village, en particulier du pâturage commun s'il y en a. Dès lors il doit apprendre à connoître les plantes usuelles, afin d'en ramasser pour les besoins de la maison, & même pour vendre. Je préférerois de lui donner cette occupation à celles pour lesquelles il faudroit le retenir en chambre. Le profit qui en reviendrait ne seroit pas moindre, & l'enfant s'en porteroit mieux.

Il doit à cet âge s'aider à déblayer les champs & les prés, & à fardler. On peut dès lors lui confier quelques outils, comme couteaux, haches, perçoirs, & autres. Mais ils doivent être légers & proportionnés à ses forces. Il est vrai que pour lors, il ne se sert pas de ces instrumens, de façon à en tirer grande utilité. Mais il s'accoutumera par là peu à peu d'en faire un meilleur usage, & même à prendre du goût pour la mécanique. Ce qui est un article très-important pour le païsan.

Dès

Dès l'âge de douze à quinze ans, il faut s'appliquer à orner l'esprit du jeune païsan, des lumières & connoissances nécessaires à sa vocation. L'on doit tout en l'exerçant à la pratique, lui enseigner la théorie, lui montrer le but & l'utilité du labour des terres, des fumiers & autres engrais, la manière de s'en servir le plus avantageusement, en lui faisant connoître la différence des terrains, qu'il cultive, & les moins les plus propres à l'amélioration de chacun d'eux. Il faut lui faire remarquer, qu'une terre demande plus, l'autre moins de labours; qu'une plante réussit dans de certains fonds, pendant qu'elle ne fait que languir & enfin périr dans d'autres. Il doit favoir quel est le tems propre à chaque ouvrage. Connoître la qualité des eaux, dont il peut se servir pour arroser ses terres. Apprendre à y distribuer ces eaux si elles sont bonnes, & à les corriger, si elles ne le sont pas. Savoir ou il doit faire des rigoles, tant dans ses champs que dans ses prés, soit pour y mettre, soit pour en ôter les eaux. Il doit favoir distinguer les bons herbages pour le bétail, & propres à faire du bon foin, d'avec ceux qui ne le sont pas, & connoître quand les herbes & les graines sont mûres & propres à être coupées.

Le garçon du païsan qui approche sa quinzième année doit apprendre à faucher, moissonner, faner, ranger proprement le foin sur le char.

*Moins de préceptes*

char. Atteler promptement les cheveaux ou les bœufs, conduire le char avec adresse, préparer les liens pour en attacher les gerbes, les lier, les battre en cadance avec d'autres batteurs, préparer les fourrages pour les bestiaux & donner à chacun ce qui lui convient. Il doit favoir bien penser les chevaux, connoître s'ils se portent bien. C'est alors qu'il doit apprendre à hacher le bois, à faire des fourches, des râtaux, & quelques petits meubles qui lui sont nécessaires. S'il est dans les montagnes tout l'ouvrage du vacher doit lui être familier. S'il est dans le vignoble, il doit favoir donner à propos à la vigne tous les labours qui lui conviennent, la tailler, attacher, enterrer, planter, provigner, ébourgeonner, vendanger, pressurer, & favoir tirer de la vigne le meilleur parti possible.

Le jeune païsan à l'âge dont nous parlons, doit s'appliquer à la culture des arbres, les favoir planter, enter, transplanter en un terrein convenable à la nature de chaque espèce. Contribuer à leur accroissement, en leur donnant toutes les attentions qu'ils demandent. En favoir cueillir les fruits avec adresse, pour en tirer le meilleur parti.

Il doit encore être au fait de mille choses qu'il seroit impossible de détailler ici, & qui ont toutes leur utilité plus ou moins grande, & qui aussi font comprendre que l'éducation du païsan n'est pas si facile qu'on pourroit le croire.

croire. Sa vocation demande assurément beaucoup d'intelligence & de jugement, avec de la science & de la pénétration, jointes aux qualités corporelles, & à l'application la mieux soutenue.

La fille du païsan à l'âge de douze à quinze ans, doit apprendre, outre une grande partie des choses que je viens de détailler, celles qui sont particulièrement le partage de son sexe. Elle ne doit rien ignorer de celles qui ont pour objet l'économie intérieure du ménage, comme coudre, tricoter, laver le linge, le rapiéceter de même que les habits. Elle doit surtout être formée de bonne heure, à ne rien laisser gâter ou perdre de ce qui sert à la nourriture, mais à tirer parti de tout au mieux que possible. Il faut qu'elle sache faire la cuisine, qu'elle tienne propre l'intérieur de la maison, les meubles & la vaisselle. Au dehors, elle doit favoir cultiver soigneusement & avec intelligence, sa linière, sa chenevière, & les jardins, & en tirer le meilleur parti pour le ménage.

Plus d'un païsan pourroient s'imaginer, que les règles que je viens de prescrire pour l'éducation de leurs enfans doivent suffire pour en faire des laboureurs accomplis. Mais il s'en faut de beaucoup. Il leur reste encore bien des choses à apprendre, & auxquelles ils doivent s'étudier, s'ils veulent voir leurs travaux couronnés des plus heureux succès.

Jeobserverai d'abord ici, que l'on doit attribuer en bonne partie l'état de déperissement & de langueur dans lequel se trouve l'agriculture, non seulement dans une partie de la Suisse, mais aussi dans la plus grande partie du reste de l'Europe, à l'ignorance & à l'obstination du cultivateur. Il ne connoit d'autres règles d'agriculture que l'usage de son père & de ses voisins. Il a vu constamment que de trois enclos ou circuits de champs, l'un a été semé en froment, l'autre en mars, & le troisième a été jachère, & cela à l'alternative, de façon, que l'un a produit du bléd, l'autre de l'avoine & le troisième rien. Ses prés lui ont produit toutes les années plus ou moins d'herbe. Il ne pense pas qu'il soit possible de tirer de ses terres un meilleur parti. C'est en vain qu'on lui alléguera les raisons les plus plausibles, & les motifs les plus forts pour l'engager à changer sa méthode. Il ne comprend pas les principes qu'on lui propose, ni les conséquences qui en résultent, & dans cette occasion comme en toute autre, il dira. Nos pères, qui étoient plus éclairés que nous, n'ont point suivi l'usage qu'on nous propose, tâchons seulement de les imiter. Leurs cœurs prévenus en faveur de leurs pères, les engage à rejeter avec mépris tout ce dont ils ne leur ont pas donné l'exemple. D'où vient cette prévention presque insurmontable du païsan en faveur de ses anciens usages? C'est sans doute de son ignorance. Ce que l'on croit être chés lui indolence



dolence ou paresse, n'est pas tant le fruit de la paresse, ou de la négligence, que celui de son ignorance & de sa prévention. Si l'on pouvoit dissiper son ignorance, n'en doùtons pas, la prévention seroit bientôt vaincue.

Cherchons donc à faire connoître au paisan qu'il y a bien des choses utiles à son état, qu'il ignore, & dont il pourroit tirer un grand parti. Et qu'il ne doit cette ignorance qu'au manque d'éducation, il cherchera à mieux instruire ses enfans, qu'il ne l'a été lui-même, & à leur faire apprendre des choses qu'il ignore.

En effet, si dès sa jeunesse le paisan avoit été instruit des premiers principes de l'agriculture, s'il avoit quelque connoissance de la théorie de la terre, s'il favoit, que les sucres nourriciers propres à la végétation & à l'accroissement de certaines plantes s'épuisent au bout d'un certain tems, & qu'alors il faut renouveler la terre, par les labours, & exiger d'elle d'autres productions, & que ce n'est que par cette variation de culture, que la terre recouvre sa première qualité. Instruit dès sa jeunesse de ces vérités constantes, il se prêteroit avec empressement à cultiver les terres de façon à en tirer des récoltes aussi riches que variées. D'où je conclus, que le paisan, pour être éduqué de la manière la plus propre à l'agriculture, doit être instruit & posséder justes à un certain degré, les sciences propres

F 2 à la

me, joignant autant que possible la pratique à la théorie; de façon que le jeune paisan, tout en apprenant, ce qu'il doit faire & pourquoi il doit le faire? Apprendroit aussi en même tems le moyen de pratiquer avec connoissance de cause, & avec autant de succès que de facilité, les préceptes qu'on lui auroit donnés.

Il y a certains métiers dont il est nécessaire que le paisan sache un peu travailler pour son propre usage, sans que pour cela il doive être ce que l'on appelle un maître. Celui de charron est de ce nombre. S'il le fait un peu, il se procurera par lui-même, & aura soin de mettre de réserve le bois propre à ce travail, & sans le secours d'un maître, fera nombre de pièces qui entrent dans la construction de ses chars & charriots, & pourra dégroisir les pièces les plus difficiles pour les faire finir par un maître. Ce travail, qu'il fera en tems perdu, lui épargnera annuellement des déboursés plus ou moins considérables. Mais il en retirera un bien plus grand avantage. En ce que dans le tems des ouvrages pressans de la campagne, tems auquel les charrons de village sont pour l'ordinaire occupés au travail de leurs terres, & ne veulent point le quitter pour vaquer à leur métier, il pourra au moyen des différentes pièces de bois qu'il aura préparées d'avance, remplacer celles qu'il aura brisées; de façon que son ouvrage ne souffrira que peu de retard, ce qui n'auroit pas lieu s'il étoit absolument ignorant

F 3 à

à le diriger dans sa vocation. Et c'est l'âge de quinze à dix-huit ans que j'estime le plus propre à faire cette étude.

Nous ne manquons pas de bons auteurs, tant Allemands que François, qui nous donnent d'excellentes leçons d'agriculture. Quoique je n'en connoisse point qui en donne un cours complet. Mais pour retirer de leur lecture un fruit considérable, il seroit nécessaire d'avoir une teinture de physique. Ainsi, au risque de passer chez certaines gens pour un novateur ridicule. Je conseille de faire un cours de physique à tout jeune paisan, qui aspire à exceller dans sa vocation. Mais cela pour autant seulement qu'elle a du rapport à l'agriculture & aux mécaniques. Ceux qui ont quelque connoissance de cette science sentiront aisément la connexion intime qu'elle a avec l'agriculture, & combien celle-là doit contribuer à la perfection de celle-ci, en mettant le paisan en état d'agir par connoissance de cause. Mais comment en convaincre le paisan pour qui j'écris, & l'engager, à faire faire à son fils une étude, que j'ose peut-être être le premier à lui conseiller? Je conviens que c'est une chose difficile. Mais au risque d'échouer dans cette entreprise, c'est ce que je tâcherai de faire dans ma troisième partie.

A l'étude de cette partie de la physique qui peut influer le plus sur l'agriculture, je voudrois faire succéder celle de l'agriculture même.

de mettre sous la couverture du colier d'un cheval un petit sac de cuir, dans lequel vous aurez toujours ce qu'il faut pour reserrer un cheval.

Pendant les hyvers, qui dans notre climat sont si longs, il s'écoule un tems considérable, auquel le paisan, qui ne sçait autre chose que la culture des terres, est fort désœuvré, surtout les soirées. Les filles sont occupées aux ouvrages de leur sexe, ne savent souvent que faire. Aussi s'amuse-t-ils ceux-ci à fumer du tabac dans les cotteries & à des vains raisonnemens, pour ne rien dire de pire, & ceux-là, à courir de côté & d'autre, souvent même à donner du scandale. Suite naturelle de leur oisiveté. Ne vaudroit-il pas infiniment mieux accoutumer la jeunesse à s'occuper pendant ces heures perdues à quelque petit travail amusant & utile? On pourroit dans cette vue faire apprendre aux garçons à tourner, à faire des corbeilles, des vans, des boîtes, des mesures, des agrafes, quelques petits ouvrages de menuiserie, & nombre d'autres petites choses, qui tout en les retenant dans les bornes de la sagesse, les amuseroit utilement.

Le paisan pour l'ordinaire est appelé souvent à vendre & à acheter, soit chevaux, soit bêtes à cornes; d'où il résulte qu'il convient à votre fils d'être connoisseur, & de pouvoir remarquer les défauts différens que ces animaux peuvent avoir, lors qu'il voudra en acheter.

F 4 A

A défaut de quoi il fera la dupe de son ignorance, qu'il pourroit paier chèrement.

On compare ordinairement la société civile à un corps, dont le souverain est le chef ou la tête, & les particuliers les membres. Mais ne pourroit-on pas pousser la comparaison plus loin, au moins dans les cantons de la Suisse les plus considérables? & dire que le souverain de chacun d'eux en est le chef? que les bourgeois des villes en font le corps, & les paisans les membres? Le souverain, comme chef, gouverne le corps & les membres. Les membres donnent la nourriture au corps, qui à son tour rend aux membres une partie de ce qu'il a reçu d'eux. Cette heureuse harmonie nourrit, entretient & affermit le chef, le corps & les membres. Mais les membres ne doivent pas seulement être le point d'appui de toute la masse, & fournir à sa nourriture, ils doivent aussi en être les défenseurs. En Suisse, où il n'y a point de troupes réglées, le paisan doit en tenir la place. Il est, pour ainsi dire, né soldat. Et comme tel, il doit dès sa jeunesse se faire au maniment des armes, il doit apprendre l'exercice, les évolutions militaires, à tirer juste, & à s'acquitter au mieux de toutes les fonctions d'un brave soldat. Il doit toujours se souvenir qu'il appartient à la société dans laquelle il est né, & qu'il doit toujours être prêt à tout sacrifier pour la défense & le bonheur de sa patrie.

Je

Je crois qu'un paisan élevé dans ses sentimens, & de la manière que je l'ai indiqué dans cet essai, sera en même tems un bon sujet, un digne membre de la société, & un agriculteur capable & entendu. Il ne me reste plus qu'à proposer les encouragemens & les moyens que j'estime propres à procurer une telle éducation. C'est le sujet de ma troisième partie.

## TROISIEME PARTIE:

*Contenant les moyens propres à encourager le paisan à donner une bonne éducation à ses enfans, & à les lui faciliter.*

Montrons d'abord ce qui peut être en obstacle à une bonne éducation. Nous tâcherons ensuite de lever ces obstacles.

Je n'entrerai point ici dans le détail général des obstacles d'éducation qui sont communs à tous les ordres. Je me bornerai à ceux qui sont principalement le partage du paisan, dont le premier est :

Le défaut de bonne volonté, la négligence des parens. Une mère sera fort assidue & empressée à tout ce qui peut contribuer au bien-être de son veau, & à tout ce qui peut le rendre gros & gras. Elle lui donnera exactement sa nourriture aux heures marquées, le tiendra dans la plus grande propreté, & aura l'atten-

l'attention la mieux soutenue pour ce jeune animal & tout ce qui peut favoriser son accroissement. Cependant bien loin de prévenir les besoins de son enfant, elle différera de soulager son mal-être actuel, elle l'entendra se morfondre à crier & pleurer sans en être émue, & le laissera souffrir la faim & la soif, & croupir des heures entières dans ses ordures. Le veau aura la préférence, & fera ferve le premier. Si le paisan à une pièce de bétail malade, il s'empresse aussi-tôt à courir au remède. Si c'est son enfant, il ne s'en met souvent point en peine, il dit, qu'il faut laisser à la nature le soin de sa guérison, & le laisser languir des semaines, & même des mois, des années, sans chercher à lui apporter le moindre soulagement. Cette criminelle négligence, si contraire à ce que des enfans acquièrent ou conservent une bonne & heureuse constitution, n'a pas seulement pour objet le défaut de leur éducation physique. On n'est pas plus attentif à leur former l'esprit & le cœur qu'on l'a été à cultiver leur santé & leur force. On les laisse dans la plus crasse ignorance, tant des choses qui ont pour objet leur vocation particulière, que de celles qui regardent leurs devoirs comme chrétiens & comme membres de la société. On leur prescrit certaines tâches, auxquelles la réflexion n'a souvent aucune part; on les envoie à l'école, la plupart du tems très rarement. Là ils apprennent à lire & à réciter les réponses d'un catéchisme, & quelques prières qu'ils

qu'ils ont mémorisé, & auxquelles ils ne comprennent presque rien. Cependant ils grandissent, deviennent des hommes faits, des paisans; mais impropres à leur vocation comme à toute autre.

Un second obstacle à ce qu'un paisan éduque convenablement ses enfans, c'est la misère, la pauvreté. Tel souhaiteroit à la vérité d'élever sa famille d'une manière qui répondit à sa vocation, & de faire apprendre à ses enfans nombre de choses dont il sent l'utilité. Mais sa fortune ne le lui permet pas. Il faut dès leur tendre jeunesse tirer d'eux tout le parti possible, en les appliquant au travail plus que leurs forces & leur âge ne le permettent. Ce qui non seulement est très nuisible à leur éducation corporelle, mais qui en outre absorbe un tems qui devroit être employé à leur faire apprendre les choses nécessaires à leur vocation. Livre-t-il ses enfans à la mendicité? c'est encore pis, il semble qu'il les voue par là à tous les vices, dont les moindres sont l'oisiveté & la fainéantise.

Le mépris qu'ont pour le paisan les gens qui pensent mal, doit être envisagé comme un troisième obstacle à une bonne éducation de ses enfans dans l'objet de l'agriculture, & comme une cause palpable de sa décadence. On fait à peine aux paisans l'honneur de les envisager comme participans à l'humanité. Bien des gens ne les regardent que comme des bêtes d'homme

homme, qui ne sont faites que pour leur service. C'est du moins ce que donne lieu de penser leur façon d'agir envers les païsans. Viennent-ils en ville, on a grand soin de leur manifester le peu de cas que l'on fait d'eux & de leur état. On s'accorde, pour ainsi dire, à ne leur parler que du haut en bas. Et à moins qu'il n'apporte de l'argent à Monsieur, ou que l'on n'ait besoin de lui, on le renvoie vingt fois avant lui donner audience; & si enfin après avoir fait cent corbettes à un faquin de valet, il est introduit auprès du Maître, celui-ci le reçoit d'un air si impofant, que le pauvre homme tout tremblant peut à peine l'informer d'une partie de son affaire. On l'interrompt, on le congédie brusquement. Et le pauvre homme se retire, maudissant en son cœur la fortune qui l'a fait naître païsan. Si de là il va chés quelques petits bourgeois, il est reçu de façon à lui faire comprendre qu'il doit beaucoup de respect à un citoyen, & que celui-ci lui fait beaucoup d'honneur de s'abaisser à lui parler avec quelque bonté. Si les habitans des villes vont à la campagne, il n'en usent pas mieux envers le païsan, & ne le connoissent que lors qu'il est question d'exiger de lui quelques services.

Le mépris que l'on a pour le païsan se manifeste encore d'une façon aussi injuste qu'odieuse, lors qu'on le laisse de côté, pour tout ce qui s'appelle emplois honorifiques ou lucratifs de son village. Ces emplois se trouvent-ils

vaquans,

vaquans? Un gentilhomme n'a qu'à paroître, ou à son défaut, le bourgeois de quelque ville, qui souvent n'a pour tout mérite que celui d'une peruque poudrée & d'une épée à son côté. Le voilà préféré au païsan, qui souvent honnête homme, sage & intelligent, a dans le fond beaucoup plus de capacité & de mérite que ces Messieurs.

On comprend aisément ce qui doit résulter de cette façon d'agir avec le païsan. Quoique laboureur, il n'en est pas moins sensible. Il s'en suivra très naturellement de là, qu'il se prévaudra de sa fortune, s'il en a, pour procurer à ses enfans, s'il est possible, un sort moins disgracieux que le sien, & qu'il les destinera à tout autre genre de vie que celui de laboureur. Il aura à cœur de faire sortir ses enfans de cet état de mépris qu'il n'a supporté qu'avec regret. Pour cet effet, il les vouera à la médecine, à la chicanne, ou au sacerdoce, plutôt que de les laisser croupir dans un état qui lui a attiré tant de mépris & de rebuts. De ses filles il en fera des dames, en les mariant à quelques bourgeois de ville, qui s'en accommoderont, en considération de la fortune du père.

Si le païsan n'a que peu de fortune, & que ses enfans aient de la figure & des talens, il tâchera de leur procurer un état plus heureux que le sien, en en faisant, s'il lui est possible, de ces domestiques vains, qui ornés de la

lyrée,

vrée, ou des dépouilles de leurs maîtres, exigent du païsan plus de respect qu'eux mêmes, & deviennent par la vocation qu'ils ont embrassée, à même de parvenir à des emplois dont leurs pères ont été jugés indignes.

Ensuite de ces observations il est aisé de comprendre, que dans l'ordre des païsans destinés à l'agriculture, il ne restera que des gens dont la plus grande partie seront sans bien, sans fortune, & sans talens; par conséquent peu en état de donner à leurs enfans une éducation convenable; non plus que de supporter les fraix qu'exige une culture qui a pour objet l'amélioration des terres.

Un quatrième obstacle à ce que le païsan élève ses enfans de la manière la plus propre à en faire de bons cultivateurs, c'est le manque d'occasions. Tel païsan aura dans cet objet toute la bonne volonté possible. Sa fortune le mettra à même de faire dans cette vue une certaine dépence. Se plaissant dans l'état auquel la Providence l'a placé, il n'ambitionnera autre chose pour ses enfans, que d'en faire de bons païsans, aussi éclairés que lui. Il leur aura donné l'éducation physique la plus convenable à ce but, & ne négligera rien pour les élever moralement bien. Mais lors qu'il s'agira de leur enseigner cette partie de la physique & de l'histoire naturelle, nécessaire à un cultivateur éclairé, de lui apprendre l'agriculture par principes, en même tems que par expériences. C'est

à

à quoi il ne pourra parvenir par lui même, non plus que par le secours des autres païsans, ou des maîtres d'école de villages. Envoiera-t-il ses enfans à l'academie? Mais ses enfans ignorent la langue savante que l'on y parle. Et s'ils l'entendoient, ils n'en seroient guère plus avancés. On n'y traite point proprement ce qui doit faire la science du cultivateur, & le païsan de nos contrées n'envoiera pas ses fils en Suède, pour y chercher les maîtres qu'ils devoient avoir.

Ces obstacles, (sans compter plusieurs autres de moindre conséquence) sont suivant moi très considérables, & plus on y réfléchit, moins on a lieu d'être surpris, que parmi tant de païsans, il ne s'en trouve que très peu, disons point, qui ait reçu une éducation à ne laisser rien à désirer de ce qu'il devoit savoir. Mais il est bien plus aisé de proposer les causes de ce mal que d'y apporter le remède. Il en est comme de certaines maladies dont les Médecins se flattent de connoître les causes, mais dont ils ignorent les remèdes. J'essaierai cependant ici d'être plus heureux, au moyen de quelques réflexions, que je soumets avec respect à l'examen de mes juges.

J'ai proposé pour premier obstacle à une bonne éducation, le défaut de volonté de la part des parens. Ce manque de volonté peut provenir de deux causes différentes, savoir, de pure négligence de leur part, ou de la

pré-



prévention, dans laquelle est le païsan, contre tout ce qui s'appelle nouveauté, en fait d'agriculture.

Pour prévenir la négligence des parens, vis-à-vis de leurs enfans, ou y remédier. Je voudrois qu'il fût très expressement ordonné de la part du Souverain, à tous Pasteurs de la campagne, aux membres des consistoires, & à tous ceux qui exercent quelque emploi, soit ecclésiastique soit civil. De veiller exactement sur la manière en laquelle chaque père & mère de famille élève leurs enfans. Et que les préposés d'un village ou d'une paroisse, fussent tenus par leur serment, de faire rapport à un Pasteur, des défauts ou négligences dont ils se rendroient coupables à cet égard. Que sur une première plainte Mrs. les Pasteurs adressassent des exhortations dictées par le zèle & par la prudence. Et qu'en cas de récidive les consistoires en eussent connoissance. Que si les consistoires ne pouvoient remédier à un tel mal, le Magistrat sur les plaintes que lui adresseroit le Pasteur, fut tenu sans support à punir cette criminelle & obstinée négligence. Bien loin qu'un pareil soin déroge à la dignité du ministère & de la magistrature je le crois vraiment honorable, & il seroit fort à souhaiter, que ceux qui représentent le prince, les ministres & curés de la campagne, s'en fissent une affaire sérieuse, concourussent par leurs exhortations & leur autorité à reprimer une négligence si blâmable

examen ou connoissance de cause une chose qui peut être de quelque importance. Que si nos pères n'avoient pas été plus raisonnables qu'eux, & qu'attachés à leurs préjugés en fait de religion, comme ils le font eux-mêmes en fait d'agriculture, ils eussent refusé d'entendre ceux qui leur ont prêché l'évangile, nous croupirions encore dans les ténèbres du paganisme & de l'idolatrie, en y ajoutant, telles autres raisons que leurs lumières & leur zèle ne manquent pas de leur dicter.

Puis, je voudrois, que par les raisonnemens les plus simples que possible, on leur fit comprendre, l'utilité des connoissances qui ont un rapport le plus direct avec la vocation du laboureur. Et que sans hürter de front leurs préjugés, on les amenât peu à peu, à convenir de tels & autres défauts de leurs usages, en leur en montrant de meilleurs, fondés sur la raison & sur l'expérience. Au reste le mieux seroit, qu'un pasteur, put montrer, par le travail qu'il feroit faire, le grand avantage de ses principes, mis en pratique. Ce seroit sans doute le meilleur moïen de persuader le païsan. Mais je prie ces Mrs. lorsqu'ils voudront faire ces sortes d'expériences, que ce ne soit pas comme par *essai*, mais uniquement, celles des quelles ils sont moralement assurés du succès, & d'y apporter alors toute l'attention & les soins propres à les faire réussir au mieux; car une seule expérience man-

mable en elle-même, & si préjudiciable à la jeunesse. Si même les soins de la part des pasteurs, & du prince n'étoient pas suivis de tout le succès que l'on peut en désirer, il est hors de doute qu'ils feroient d'une utilité très sensible.

Quant au défaut de volonté de la part des pères à instruire leurs enfans des règles d'une bonne agriculture, & qui provient de la prévention dans laquelle est le païsan, contre toutes nouveautés, ou contre ce qu'il ne connoit pas par lui-même, il faut convenir qu'il est beaucoup plus difficile d'y remédier, qu'à celui dont j'ai fait mention plus haut, & qui provient uniquement de sa négligence. En effet, comment engager le païsan à employer son argent, avec le tems & la peine de son enfant, à lui acquérir une connoissance & des lumières, qu'il méprise souverainement, & qu'il envisage comme très inutiles, & même comme dangereuses ?

C'est ici encore, que le zèle officieux de Mrs. les Pasteurs de la campagne, & autres qui ont fait quelques études d'agriculture, pourroit produire un grand bien. Je voudrois qu'ils se donnassent la peine, de leur faire comprendre, que tant qu'ils n'auront pas examiné ce dont on leur propose de s'instruire, leur prévention est aveugle, que la chose vaut bien la peine d'examiner & peser mûrement, qu'on est toujours impardonnable lorsque l'on rejette sans

1764. III. P.

G

examen

Wences  
Joly de  
la Rochelle

manquée, fera plus de tort à leur système dans l'esprit prévenu du païsan, que six qui auroient réussi au parfait ne sauroient l'édifier, ou le persuader; car pour lors le païsan triomphant d'un succès manqué, dira assurément, qu'il ne veut pas faire apprendre à son fils le moïen de le ruïner, & qu'il faut s'en tenir à l'ancienne méthode.

Le zèle d'un pasteur pour le bien temporel de son troupeau, l'engagera aussi, à procurer à ceux qui ont le plus d'intelligence, la lecture de quelques bons auteurs qui traitent de l'économie rurale, surtout celle des recueils de la Société de BERNE. J'ai vu des païsans, sur l'esprit desquels, la lecture de certaines pièces de cet ouvrage, ont fait beaucoup d'impression. Il seroit à souhaiter; que chaque païsan put en faire l'acquisition sans s'incommoder.

Il est d'ailleurs à espérer, que les expériences répétées de tant de savans cultivateurs, & qui fournissent tous les jours aux païsans des preuves convaincantes de l'utilité de leurs principes, dissipent insensiblement leur prévention, & leur feront enfin ouvrir les yeux, sur les grands avantages d'une connoissance éclairée & solide, jointe à une application exacte à la réduire en pratique.

Le Souverain pourroit puissamment contribuer à engager le païsan à donner une bonne éducation à ses enfans. En déclarant inhabiles

G 2

à

à desservir quel emploi public que ce puisse être, tous ceux dont l'éducation auroit été négligée, au point de n'avoir pas appris les choses qu'un bon cultivateur doit savoir.

Un second empêchement à une bonne éducation, est comme je l'ai dit la pauvreté du païsan, qui le nécessitant à tirer de ses enfans tout le parti possible, ne lui permet pas de leur accorder le tems qu'il faudroit pour leur instruction, encore moins de fournir aux frais qu'elle exige.

On pourroit en quelque façon remédier à cet inconvénient, en facilitant dans les villages l'instruction de la jeunesse, ainsi que je le dirai plus bas, en parlant du quatrième obstacle à l'éducation, qui résulte du manque d'occasions favorables. Si l'on trouve le moyen d'enseigner passablement au fils du païsan nécessaire, les choses qu'il doit savoir, sans qu'il lui en coûte que peu ou rien; cette objection se réduira à la nourriture de ses enfans pendant le tems qu'ils doivent donner à leur instruction, & à ce qui d'ailleurs est nécessaire à leur entretien. Un pauvre païsan, qui n'a pour toute fortune qu'une nombreuse famille, ne sauroit y fournir. On sent toute la force de cette difficulté. Aussi faut-il convenir, qu'il n'est guère praticable d'attendre des enfans d'un pauvre homme, un degré de connoissances & de lumières aussi étendu, que de ceux dont les pères sont avantageusement partagés

des biens de la fortune. Mais on pourroit faciliter l'éducation de la famille d'un homme pauvre par différens moyens.

On fait tant de charités, qui très souvent ne servent qu'à entretenir la paresse & la fainéantise, elles seroient sans contredit beaucoup mieux placées, si on les appliquoit à favoriser l'éducation du pauvre enfant de païsan. Les gentils-hommes & les bourgeois qui ont des domaines, & qui pour l'ordinaire sont gens à leur aise, au lieu de chercher à en tirer un parti qui ruine leurs fermiers, pourroient sans en souffrir d'une façon à les incommoder, donner ces terres à cultiver, à des pauvres laboureurs, qui pussent y avoir du pain, pour eux & pour leur famille.

Combien n'y a-t-il pas de capitalistes, qui sans s'incomoder en aucune façon, pourroient efficacement contribuer à l'éducation de la jeunesse, en prêtant à leurs pauvres parens, moyennant sûretés convenables, quelques petits capitaux sans intérêts? Cet argent seroit sans doute mieux placé que dans des coffres forts.

Mais ces ressources sont fort casuelles & arbitraires, & pour dire vrai, on ne peut guère y faire fond, ni en attendre des secours considérables pour l'éducation du jeune païsan. Je n'en dis pas de même de celui dont on pourroit se flatter de la part des communautés, qui

G 3

ayant pour la plupart des biens fonds, ou autres revenus plus ou moins considérables, ne sauroient en faire un meilleur usage que d'en employer une bonne partie à l'éducation de leurs pauvres communiens. Peut-être qu'il y a nombre de communautés qui ne voudroient pas s'y prêter d'elles-mêmes. Mais le Souverain pourroit les mettre en règle à cet égard, surtout s'il donnoit lui-même l'exemple.

Le troisième obstacle que j'ai indiqué comme nuisant beaucoup à l'éducation du païsan dans l'objet de l'agriculture, est le mépris aussi marqué qu'injuste, que les autres ordres de l'État ont pour celui-ci.

S'il suffisoit pour corriger les hommes de leur faire connoître le ridicule de leur conduite, & l'injustice & la fausseté de leurs préjugés, rien ne seroit plus aisé que de les engager, à rendre à l'état du laboureur la considération qui lui est due; que personne de raisonnable ne sauroit lui disputer, & que très peu de gens lui accordent. C'est pourtant ce mépris, cette injustice dont on use envers le laboureur qui l'engage, dès qu'il en a le moyen, à faire des Messieurs de ses fils. Rien de plus naturel que de les tirer de cet état méprisé, qu'il n'a supporté lui-même qu'à regret. On peut cependant dire, que c'est un grand mal pour l'éducation du païsan, parce qu'il ne reste dans cet ordre, que ceux dont les parens n'ont pas les facultés de la leur procurer d'une fa-

con

çon convenable. Ce n'est pas un mal moins funeste pour l'agriculture en général; parce que les gens moyenés & les riches, de même que les gens à talens désertant les campagnes, pour s'établir en ville, & se vouer à un autre état que celui de païsan, il en résulte qu'il ne reste pour la culture des terres, que des ignorans, ou gens dont les facultés ne leur permettent pas de faire les avances, qu'exige une bonne culture, pour l'amélioration des terres. Comme étant obligés de vivre, ainsi que l'on dit, du jour à la journée.

Dans le Canton de Berne les sujets Allemands, du moins autant que j'en suis informé, n'éprouvent pas le même mépris. Ce sont les païsans qui exercent généralement les emplois subalternes de leurs villages. On ne va pas chercher en ville un Freiweibel, un Aman, ou un Weibel. Ils sont pris dans les villages mêmes. Etre bon païsan, bon cultivateur, c'est là une recommandation pour parvenir aux emplois. Dans le pais de Vaud c'est tout le contraire. Un païsan Allemand aura cent mille livres, il ne pense point à changer l'état de son fils; il demeure païsan tout comme son père. Celui du pais de Vaud, n'aura pas le quart de cette somme, qu'il voudra faire autant de bourgeois de ville & de messieurs des siens. Aussi ne sauroit-on voyager dans ces deux contrées que l'on n'aperçoive une différence très sensible, dans la culture de l'une à l'autre.

G 4

tre. Un étranger croiroit à en juger par les productions des terres, & par les récoltes que l'on y fait, que le païs Allemand seroit autant supérieur en bonté & en valeur des fonds, au païs de Vaud, que celui-ci l'est en effet à celui-là. D'où vient cette différence ? Le païsan Allemand a les facultés, & peut faire certains débours pour l'amélioration de ses terres, non pas celui du païs de Vaud.

Il faut donc par tout moïen retenir à leur vocation primitive les païsans aisés & riches, de même que ceux qui ont des talens supérieurs, & engager leurs enfans à suivre la vocation de leurs pères.

Pour les y disposer il n'y auroit rien de plus attrayant, que de les traiter avec distinction. De donner quelques charges, quelques marques d'honneur, & d'élever dans les emplois civils de la campagne, ceux d'entre les païsans qui se distingueroient par leur attachement à leur vocation, leur assiduité au travail, & surtout par leur exactitude à donner à leurs enfans une éducation propre à en faire d'excellens cultivateurs. Je voudrois qu'il fût défendu de donner aux bourgeois des villes, qui ne font pas leur séjour ordinaire à la campagne, aucun emploi dans les villages. D'autant que c'est là une sorte d'injure faite à d'honnêtes campagnards, qui ne peuvent voir qu'avec un chagrin secret, ces nouveaux venus, revêtus des emplois, qui naturellement auroient dû

dû être pour eux, & que ces messieurs n'ambitionnent souvent que pour satisfaire à leur orgueil, à leur avarice, ou rémédier à leur misère. Et qui, dès qu'ils en sont revêtus, font sentir leur supériorité au païsan d'une façon odieuse, en affectant avec eux des airs de hauteur, en punissant avec rigueur des fautes légères, & suscitant pour pêcher comme l'on dit en eau trouble mille procès & chicanes entre les païsans.

On m'objectera ici, que le païsan une fois revêtu de ces emplois n'en abusera pas moins. Mais supposons que cela soit. Je n'en suis pas moins parvenu à mon but, qui est de retenir ceux d'entre eux qui sont riches à leurs occupations primitives. Ce sera d'ailleurs toujours un motif de consolation pour les autres, de pouvoir espérer qu'à leur tour ils pourront être revêtus des mêmes emplois, ou d'autres propres à contrebalancer le pouvoir de celui qui abuse du sien. Il ne sera point tenté de sortir de sa sphère, pour parvenir aux charges. Il faudra au contraire, que le moïen de s'élever, est de se perfectionner dans sa vocation, & d'y travailler lui & sa famille avec assiduité.

Si l'on dit, que le païsan n'est pas assez éclairé, pour exercer des emplois de judicature, je répondrai, que je ne crois pas qu'il y ait de paroisse dans laquelle on ne trouve gens capables à remplir les charges de Châtelain, Lieutenant,

tenant, &c. Le païs Allemand du Canton de Berne, où les païsans exercent tous les emplois de leurs villages, n'est assurément pas moins bien gouverné que le païs de Vaud. Mais l'agriculture y est beaucoup plus florissante. Aussi le païsan allemand riche, trouvant chés lui de quoi satisfaire à son ambition, ne s'avise pas d'envoyer ses enfans en ville. Pour l'épée à côté & la canne à la main, aller dépenser en mauvaise compagnie les deniers que son père a amassés par son travail assidu & sa bonne économie. Il veut que ses fils simplement vêtus comme lui, apprennent le labourage, qu'ils sachent manier la fourche & la faux, plutôt que porter la canne & l'épée, & que sa fille bien dotée soit mariée à un bon païsan. De cette façon il demeure suffisamment de bien entre les mains du païsan, pour faire tous les frais de culture nécessaires, & pour donner à ses enfans une éducation telle qu'on la demande, pour en faire des sujets propres à l'agriculture.

Peut-être seroit-il à souhaiter, que chés nous comme chés les anciens Egyptiens, les fils fussent obligés de suivre la vocation de leurs pères. Je crois du moins qu'il en résulteroit un grand avantage pour l'agriculture, & que le clergé, le barreau & les villes pourroient également fleurir & prospérer, sans l'adjonction de ces fils de païsans parvenus, qui souvent ayant absorbé leur patrimoine en frais d'édu-

cation

cation, ont le regret en mourant, de laisser leurs familles dans la misère; pendant que s'ils étoient demeurés dans leur état naturel, ils auroient le plaisir de les voir dans l'abondance.

Pour mettre fin à cet article, j'ajouterais que les personnes distinguées, par leur naissance, par leurs emplois & par leur mérite, pourroient puissamment contribuer, à ce que l'on accordât au païsan la juste considération qui est due à son état, & par conséquent à l'encourager à y vouer sa famille, & à l'élever d'une façon qui y corresponde. Ce seroit en témoignant une attention particulière à ceux d'entre les païsans qui seroient appliqués & assidus à leur vocation, en se familiarisant jusques à un certain point avec eux, en les admettant même dans de certaines occasions à leur table, & en témoignant publiquement le cas qu'ils font de leur application & de leur mérite. Le païsan sensible à ces honneurs, & content de son état, borneroit son ambition à y élever convenablement sa famille.

Le quatrième obstacle à une bonne éducation du païsan dans l'objet de l'agriculture, c'est le défaut d'occasion pour s'instruire de tout ce qu'il lui importeroit de bien savoir à cet égard. Le père de famille ne peut pas enseigner par lui-même bien des choses utiles ou nécessaires. Et il ne trouve ni en ville ni à la campagne, les occasions favorables, & les maîtres qu'il lui faudroit pour cette fin.

Ici

Ici il n'y a que la munificence souveraine qui puisse apporter un remède efficace. Mais aussi le Souverain pourroit très aisément procurer à ses sujets paisans les occasions propres à faire instruire leurs enfans dans l'agriculture. Tout comme il la fournit à gens qui destinent leurs leçons à l'Eglise ou au barreau. Ce seroit, en établissant deux chaires de Professeurs en agriculture, pour le Canton de Berne. Savoir une dans la capitale & l'autre à Lausanne. Que les Professeurs qui rempliroient ces chaires fussent appelés à enseigner dans la langue du lieu, tout ce qui a un rapport direct à l'agriculture. Que pour faire des essais & joindre la pratique à la théorie, les Professeurs eussent à leur disposition des terres de différentes qualités, sur lesquelles ils pourroient faire leurs expériences, & exercer en même tems leurs écoliers au travail. Ce que chaque Souverain pourroit aussi faire dans ses Etats de la façon que l'on jugeroit être la plus convenable.

Je voudrois de plus, que ceux qui se destinent à desservir les cures de la campagne fussent obligés de faire un cours d'agriculture, tant pour en profiter eux-mêmes, & donner en même tems des conseils & des exemples aux paisans, que pour être en état de donner avec connoissance de cause, des certificats de la capacité, des lumières & de l'industrie de ceux d'entre leurs paroissiens, qui aspireroient aux emplois. Je voudrois que l'assiduité au travail,

n'a pas trouvé sa place naturelle dans le corps de cette dissertation.

C'est à vous, MESSIEURS DE L'ILLUSTRE SOCIÉTÉ, que j'ai l'honneur de m'adresser. Pour vous indiquer en peu de mots, le moyen le plus efficace, pour procurer une éducation parfaite, au moins à quelques paisans, & de laquelle leurs confreres pourront profiter dans la suite des tems. Le vif intérêt que je prens à l'éducation de ces jeunes gens, & aux progrès de l'agriculture à laquelle ils sont destinés, me feroit souhaiter avec ardeur, qu'il vous plût Messieurs, de prendre chés vous chacun un fils de paisan de bonne espérance, dès l'âge de douze à quatorze ans. Etant toujours sous les yeux de si grands Maîtres, éclairés de vos lumières, faits dès leur bas âge à exécuter vos ordres, instruits par vos expériences, & excités par vos brillans succès. Vous aurez la douce satisfaction de voir, que portant chés eux les connoissances dont ils vous feront redevables, ils feront part à leurs compatriotes, du bonheur qu'ils auront eu d'être les objets de vos charitables soins. Ou lorsque les emplois auxquels votre naissance, & vos vertus vous appellent, vous arracheront de ces campagnes charmantes qui sont vos délices, vous pourrés en confier le soin & la direction à ces nourrissons, qui ayant en vue de les cultiver selon vos principes, feront en sorte, que lorsqu'il vous arrivera de pouvoir vous dérober

aux

& l'exactitude à suivre les règles d'une bonne culture, tinsent lieu d'une puissante recommandation auprès de ceux qui les distribuent.

Pour faciliter au fils de paisan qui n'auroit pas de quoi payer pension en ville, le moyen de profiter des instructions d'un Professeur, il faudroit que celui-ci fût obligé de donner la table à un certain nombre de jeunes gens, qui par contre lui tiendroient lieu de domestiques pour le travail des terres qu'il auroit à cultiver. De cette façon, le pais au bout de quelques années deviendroit peuplé de paisans éclairés, entendus, & de l'industrie desquels on auroit lieu d'attendre les plus grands progrès.

Après cela, ces jeunes gens dressés à une bonne école, étant de retour chés eux, il faudroit dans chaque village choisir le plus capable d'entr'eux, pour donner journallement quelques heures de leçons à ceux du lieu, & leur faire part des lumières qu'il auroit acquies en ville. Il n'y a guère de communautés, qui, pour salarier ce nouveau maître, ne pût lui céder la jouissance d'un certain terrain commun, sur lequel il exerceroit en même tems ses écoliers, & feroit voir à chacun par ses expériences le fruit de ses études.

C'est ici que je mettrois fin à cet essai, n'étoit qu'il me reste encore une chose à proposer, qui, quoique très relative à la meilleure éducation du paisan dans l'objet de l'agriculture,

n'a

aux affaires, vous retrouverés dans ces campagnes chéries, les charmes qui sont dus à vos lumières & à votre bon goût (a).

(a) Un autre moyen bien simple & bien propre pour élever les enfans des paisans & surtout des pauvres, pour les instruire & étendre leurs connoissances pour détruire les préjugés & lier entr'elles les diverses contrées, feroit de mettre leurs enfans en pension au service, ou en échange, chés des voisins vertueux & éclairés, dans d'autres contrées du Canton, ils reviendroient instruits, répandre de nouvelles connoissances & méthodes chés eux.





DOCUMENT 2: «De l'instruction publique des enfants des villages, 1799», rédigé par P. Bridel et publié dans le conservateur suisse, T. IV, pp. 359-392, (URL: <http://books.google.com/books?id=1Pg6AAAAcAAJ>)

Sur le *Messenger Boiteux*. 359  
 Vos almanachs qu'on prendra, j'espère, à  
 l'avenir, et non de ceux d'Antoine Souci.  
 Je vous embrasse en franc et vieux Hel-  
 vétien.  
 6 Août 1799. P. B.

## DE L'INSTRUCTION

publique des enfans des villages (1).  
 1799.

C'est mal-à-propos qu'on a avancé, que l'instruction des enfans de la campagne étoit généralement négligée dans toute la Suisse : on auroit dû distinguer entre les Cantons où il y a peu ou point d'écoles publiques dans les villages, et ceux où ces écoles existent : on auroit dû reconnoître que si, dans plusieurs contrées Helvétiques, les moyens de première éducation manquent au peuple, nulle part, peut-être, en Europe, cette éducation n'est mieux soignée que dans les Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, dans le Pays-de-Vaud, etc.; que nulle autre part l'enfant de l'agriculteur n'a plus de secours pour apprendre à lire, à écrire, à calculer; et que

## 366 De l'instruction publique

s'il n'en profite pas toujours, ce n'est pas la faute des institutions. Mais il importoit à ceux qui répandoient complaisamment cette assertion, de persuader que tout étoit mauvais dans l'ancien ordre de choses, pour que le nouvel ordre parût meilleur. D'ailleurs ceux qui faisoient cette imputation, en partie calomnieuse, étoient des hommes qui ne connoissoient point les campagnes, qui n'avoient peut-être jamais mis le pied dans une école de village, et à qui de pareilles assertions ne coûtoient rien, parce qu'ils étoient dispensés d'en donner des preuves. Je ne soutiens point que l'éducation des campagnes soit tout ce qu'elle pourroit être, tant s'en faut; mais je dis qu'on ne peut pas l'appeler *nulle*, dans des Cantons où les neuf dixièmes des habitans des deux sexes savent lire, où les deux tiers au moins des hommes savent écrire : cette instruction existe donc, mais elle peut, elle doit même être améliorée; et c'est pour concourir à ce but louable, que je présente quelques aperçus. Je ne m'érige point en législateur d'éducation; je propose seulement mes idées, et je n'y attache d'autre prix que celui de l'intention qui les a dictées; être de quelque utilité à mes jeunes compatriotes, est mon seul but, comme mon plus doux plaisir.

## des enfans des villages. 361

### I.

#### Des Instituteurs.

La meilleure éducation des enfans de la campagne dépend des pères et mères, des régens, des pasteurs : plusieurs des premiers ne peuvent enseigner ce qu'ils n'ont pas appris. Ainsi la génération actuelle ne doit pas beaucoup compter sur ce secours : mais si elle est bien élevée, elle pourra singulièrement aider à la génération qui lui succédera; et les enfans de parens qui sauront lire et écrire, auront déjà un grand avantage sur les enfans de ceux qui ne le savent pas.

Les régens sont en partie assez instruits pour leur vocation; mais plusieurs auroient encore beaucoup à apprendre pour la bien remplir : en général on n'aura de bons maîtres d'écoles, que lorsqu'il sera établi un institut pour les former à un mode normal, uniforme et raisonnable d'enseigner.

Les pasteurs ont et doivent avoir assez de connoissances, pour concourir efficacement à l'éducation publique; et l'on ne peut disconvenir que plusieurs Communes de la campagne ne leur doivent l'instruction et les lumières qu'on y trouve.

## 363 De l'instruction publique

Mais il faudroit adapter davantage leurs travaux et leurs fonctions à ce but salutaire, leur accorder plus de confiance et plus d'influence sous ce point de vue, et persuader au peuple, qu'un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique, c'est d'offrir une source d'instruction proportionnée à tous les âges, et par conséquent de s'appliquer avant tout à en jeter le germe précieux dans les enfans.

On ne pourra établir un bon séminaire de régens, qu'autant que leurs travaux seront payés en proportion de leur utilité, et que leur état sera rendu plus honorable. Au premier égard, la majorité des communes des campagnes n'a pas le moyen de faire des pensions moins chétives, surtout à présent que leurs charges ont augmenté : c'est donc à la sagesse du Gouvernement de trouver des ressources pour suppléer à leur insuffisance. Au second égard, il importe de détruire le préjugé absurde, ou plutôt barbare, qui, en plusieurs lieux, tend à avilir cette classe d'hommes, si respectable par les services qu'elle rend, et de la relever aux yeux des villageois du ridicule dont l'a couvert une malveillance enracinée.

Pour bien élever les enfans, il faut les prendre tels qu'ils sont, et non les suppo-

*des enfans des villages.* 363

ser tels qu'ils doivent être; parce que les rendre ce qu'ils peuvent et doivent être, est la grande fin de l'éducation, et qu'il ne faut pas regarder comme fait ce qui est à faire: la cause de cette erreur de théorie si fréquente, vient de ce que plusieurs de ceux qui écrivent sur l'éducation ne connoissent pas les enfans; or cette connoissance préliminaire exige une étude assidue, et ne peut être le fruit que de la méditation et de l'expérience réunies: ce n'est pas par les livres qu'on apprend à connoître les enfans; c'est en les fréquentant, en conversant familièrement avec eux, en se mettant à leur portée, en gagnant leur confiance à titre d'ami. Celui qui n'aime pas les enfans, qui les repousse quand ils viennent à lui avec franchise, qui les effarouche dans leurs jeux, qui les vexé pour des bagatelles, qui en exige autant que s'ils étoient des hommes faits, n'est certainement pas propre aux fonctions d'instituteur de la jeunesse.

## II.

*Education physique.*

Elle tend à procurer chez l'enfant le plein développement de toutes les forces

Digitized by Google

*des enfans des villages.* 365

dont les principes se trouvent en tout être intelligent; et son but comme son effet, sera de prémunir si bien l'esprit contre les faux jugemens, les préjugés de toute espèce, les erreurs populaires, les écarts de l'imagination et les méprises des sens, qu'il ne se rende qu'à la raison et à l'évidence.

## IV.

*Education civique.*

Elle a pour but de former l'homme qui vit en société, aux devoirs de membre du corps social, en lui faisant connoître 1°. les obligations et les droits du citoyen; 2°. la géographie, l'histoire, le gouvernement et les loix de sa Patrie; 3°. ses ressources, ses productions, son commerce; 4°. les rapports de sa nation avec les nations étrangères, et ses moyens de défense contr'elles.

## V.

*Education religieuse. (3)*

Elle enseignera ce *Christianisme* pur, simple et pratique; ce *Christianisme* non

Tome IV,

46

364 *De l'instruction publique*

de la nature, en veillant à sa santé, en prévenant ou en corrigeant ses défauts corporels, en lui inspirant le goût de la propreté qui préserve de plusieurs maladies, en l'accoutumant à un travail proportionné à sa vigueur, en lui apprenant à supporter la faim, la soif, le chaud, le froid, les privations, les intempéries des saisons: c'est là sans doute, en grande partie, l'affaire de l'*éducation domestique*; mais l'éducation publique peut y contribuer: pour cela, elle rétablira de la *Gymnastique* des Anciens, tout ce qui peut rendre le corps plus souple, plus agile, plus fort, par des exercices proportionnés aux âges et adaptés aux localités; exercices qui peuvent être militaires à plusieurs égards, et préparer dans l'enfant un futur défenseur à la Patrie.

## III.

*Education intellectuelle.*

Elle doit travailler non-seulement à développer et à perfectionner les facultés de l'ame, comme l'entendement, la raison, la mémoire; mais sur-tout enseigner à en faire le meilleur usage: à cette fin, elle mettra en œuvre cette Logique naturelle, dont

Digitized by Google

366 *De l'instruction publique*

*Philosophique*, mais *Evangelique*, qui ennoblit l'ame par le sentiment de son immortalité; qui améliore le cœur par les impressions de la bienveillance et de la bienfaisance universelles; qui attache aux bonnes mœurs par le principe de l'ordre, aussi nécessaire au monde moral qu'au monde physique; qui tend à perfectionner tout l'être par l'exercice des vertus publiques et privées, dans la vie civile et dans la vie domestique; et qui le forme pour une économie meilleure, en le rendant ce qu'il doit être dans l'économie préparatoire du temps actuel. Cette branche de l'éducation est absolument du ressort des pasteurs, et les instructions familières qu'ils donnent aux jeunes gens de 14 à 16 ans, doivent toutes s'y rapporter: mais nous manquons (je parle de la communion réformée) d'un bon *Catéchisme*; sans doute, il y en a plusieurs parmi ceux usités jusqu'à présent, qui ont d'excellentes parties; cependant, il est possible de faire mieux: le *Catéchisme* religieux que je desire, doit être plus clair, plus influant sur le cœur, plus détaillé en morale, et d'un usage plus pratique que ceux qui sont reçus dans nos écoles. Il doit commencer par établir les principes de la *religion naturelle*, gravés dans tou-

*des enfans des villages.* 367

tes les consciences, et en faire un degré pour arriver à cette religion révélée, qui supplée à l'insuffisance de la première; qui ne tend qu'à conduire l'homme vers cette perfection morale dont il est susceptible; et qui ne cherche à le rendre plus éclairé, plus vertueux, plus bienfaisant, que pour le rendre plus heureux, soit en corps de société, soit individuellement.

## VI.

*Livres élémentaires.*

Il va sans dire que la base de toute éducation, est d'apprendre aux enfans des deux sexes à lire et à écrire. C'est là le premier but des écoles de campagne; tout village qui n'en a point, doit incessamment en établir une, sous peine de rester dans la plus honteuse ignorance, et sous le joug des préjugés, des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible (4). Les enfans des campagnes devront savoir lire et écrire au plus tard à 12 ans: ensuite jusqu'à 14, on leur enseignera l'orthographe, l'arithmétique, et les premiers principes de la religion: à cette époque, on choisira ceux

Digitized by Google

*des enfans des villages.* 369

sur usage, et les moyens de les appliquer aux usages pour lesquelles elles ont été données: c'est peut-être l'ouvrage le plus difficile pour se mettre à la portée du campagnard de 15 à 16 ans; mais aussi ce sera un des plus utiles; et celui qui le rédigera doit insérer plus d'exemples que de discussions, plus de détails que de principes généraux, plus de résultats que d'abstractions: il fera bien sur-tout, par-tout où la chose sera possible, d'employer la méthode *vocative*.

II. Une introduction à la connaissance de la patrie, divisée en 3 parties;... une géographie de la Suisse... un abrégé de son histoire ancienne et moderne... un précis de sa constitution actuelle... La partie géographique ne doit pas être une nomenclature sèche de ses cantons, villes, montagnes, lacs et rivières; mais elle ajoutera à chaque lieu ce qu'il y a de plus remarquable pour *l'histoire naturelle*, comme chamois, cristaux dans les Alpes, poissons dans les lacs, eaux minérales, etc.; pour *l'histoire ancienne*, monumens, inscriptions; pour *l'histoire militaire*, champs de bataille; pour la *statistique*, productions indigènes, manufactures, commerce. La seconde partie sera un historique court et simple de ce qui s'est

368 *De l'instruction publique*

d'entre les écoliers qui sont susceptibles de connoissances plus étendues, non de celles qui font les savans, mais de celles qui sont utiles dans tous les états de la vie, et qui deviennent d'un usage habituel; et on leur fournira la facilité de les acquérir par des *livres élémentaires*, qu'il est essentiel de composer. Ces livres seront débarrassés de tout appareil scholastique; métaphysique et scientifique; ils seront écrits d'un style clair, simple et populaire... ils seront forts de choses, et non boursofflés de cette enflure de mots trop à la mode, et de ces déclamations, inutiles pour ceux chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination, et dangereuses pour ceux qui ont plus d'imagination que de bon sens. Voici donc les livres qui seroient à désirer. (5).

I. Un petit abrégé de *Logique*, dans lequel, laissant de côté les termes techniques de la science, on apprend à distinguer un raisonnement vrai d'un raisonnement faux, une preuve d'une probabilité, une cause d'un effet; dans lequel on donne des idées justes de l'analogie et du témoignage, ces deux grands mobiles de la plupart de nos déterminations et de nos actions; dans lequel on fasse connoître l'homme, ses facultés intellectuelles, leur étendue,

Digitized by Google

370 *De l'instruction publique*

passé dans notre Patrie, depuis Jules-César jusqu'à l'indépendance des 3 premiers cantons; ensuite une narration plus détaillée de la fondation, des progrès et des principaux évènements de la confédération helvétique jusqu'à nos jours... enfin un exposé fidèle de la dernière révolution. Quant à la troisième partie, elle présentera un résumé aussi facile à saisir que possible, de la constitution et du gouvernement de la Patrie, telle qu'elle est maintenant.

III. Un *Manuel*, qui contiendrait les principaux procédés de la vie agricole et pastorale; la description des machines usuelles, comme moulin, horloge, barque, grue; l'exposé des métiers les plus nécessaires et de leurs outils; quelques détails sur l'imprimerie, sur les fabriques nationales, sur les arsenaux et leurs diverses armes; l'époque des découvertes les plus essentielles, et une idée des marchandises, tant étrangères que nationales, qui font l'objet de notre commerce et de notre industrie.

IV. Un *abrégé* de physique et d'histoire naturelle... la partie physique exposeroit clairement les principaux phénomènes du ciel et de la terre, et auroit pour but de détruire les superstitions et les



*des enfans des villages.* 371

préjugés populaires, qui voyent par-tout du surnaturel.... L'histoire naturelle se borneroit à la Suisse seule, et n'embrasseroit que les objets utiles aux arts et aux métiers, laissant de côté les choses de pure curiosité : on feroit bien d'y ajouter quelques notions sur la structure du corps humain, sur les fonctions de ses principales parties, sur les soins généraux à prendre de la santé, sur l'éducation physique des enfans dans le premier âge.

V. Un *recueil* de traits de vertu, de courage, de bienfaisance, de vrai patriotisme, tirés, autant que possible, de notre histoire nationale; auxquels on joindroit quelques idylles, quelques descriptions de scènes champêtres, quelques détails sur les beautés de la nature, propres à faire aimer la vie et les travaux de la campagne à ceux qui sont spécialement appelés à y vivre.

VI. Un *recueil* de poésies à l'usage des enfans et pour exercer leur mémoire, contenant quelques belles hymnes religieuses de J. Baptiste Rousseau, de Racine fils, de Gellert; un certain nombre de Fables bien choisies; quelques Romances d'un genre doux et instructif; des Chansons nationales, dans le goût de celles de Lavater, sur les principaux faits de notre

372 *De l'instruction publique*

histoire, sur les divers travaux de la campagne, etc. : à l'égard de ce dernier point, j'observerai qu'il est plus utile qu'on ne le croit, de bannir de la bouche du peuple ces chansons sottisieres, bêtes, insignifiantes, qui le corrompent et l'abrutissent, pour leur substituer des chansons décentes, instructives, aimables, qui le rendent tout-à-la-fois plus gai et plus honnête, qui lui inspirent l'amour de la vertu, de la Patrie et de la campagne.

Ces livres formeroient une *collection*, qu'on pourroit appeler la *bibliothèque du jeune Suisse*. Ils seroient la lecture des enfans de 15 à 16 ans dans leurs maisons : on les donneroit en tout ou en partie, comme des prix, aux écoliers les plus dignes : on en déposeroit un certain nombre d'exemplaires dans chaque commune, pour les faire circuler parmi ceux qui ne seroient pas en état de les acheter. On en remettroit un à chaque régent, qui pourroit y apprendre une foule de choses, que plusieurs ignorent. Ces ouvrages seroient ainsi utiles, non-seulement aux enfans, mais aux pères et mères qui en profiteroient.... J'ai vu des vieillards lire avec délices *l'ami des enfans* de Rochow, excellent ouvrage, qu'on ne sauroit trop répandre dans les campagnes. Le paysan, n'é-

*des enfans des villages.* 373

tant pas blasé par la multitude des livres, comme l'habitant des villes, fait de ceux qu'il a une sorte d'étude; il les lit et les relit : il faut donc lui en procurer de bons et d'utiles : plus ils sont clairs et simples, plus ils le rapprochent de la nature et le ramènent aux choses et aux scènes qui lui sont familières; plus il y prend plaisir. Quelques productions dans le genre de *Léonard et Gertrude*, feroient un bien réel à l'esprit et au cœur des villageois; sur-tout si l'on sait employer à propos l'art du dialogue, qui leur plaît infiniment.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de pareils livres élémentaires; il faut incessamment s'occuper de les composer : le gouvernement doit donc inviter à ce travail tous les hommes de lettres de la Suisse, chacun dans la partie qui lui est familière; nommer une commission de gens capables, pour recevoir leurs mémoires et leurs matériaux; et faire rédiger un ensemble, qui serve non à un seul canton, mais à tous les cantons; car le mode d'éducation républicaine doit être aussi uniforme que possible.... La confection de ces livres élémentaires demande un certain temps : pour bien faire, il ne faut pas se presser; et pour réussir dans cette œuvre, il faut de plus, que ceux qui y travailleront connois-

\* 16

374 *De l'instruction publique*

sent mieux l'esprit et le caractère des campagnards, que la plupart des auteurs qui ont écrit pour eux jusqu'à présent; et qu'ils ne le jugent pas par les habitans des villes et du fond de leur cabinet (6).

## VII.

*De quelques changemens au mode actuel des écoles.*

— Il faut, dans toutes communes où cela se peut, séparer l'école des garçons de celle des filles.

— Tâcher autant que possible, que le nombre des enfans d'une école ne passe pas cinquante; car un seul régent ne peut guères suffire à un plus grand nombre.

— Partager les écoliers en deux volées distinctes.

— Là où il y a deux écoles par jour, consacrer celle du matin à l'une de ces volées, et celle du soir à l'autre.

— Là où il n'y en a qu'une par jour d'environ 4 à 5 heures, comme dans plusieurs communes des montagnes, avoir les deux volées successivement, en laissant sortir au bout de deux heures la première, pour recevoir la seconde; parce qu'il n'est pas possible à l'attention des

*des enfans des villages.* 375

enfans, sur-tout de ceux de 7 à 10 ans, de se soutenir pendant un aussi long temps; et parce qu'au lieu d'apprendre, ils s'hébétaient en restant dans une stupide apathie; ou que s'amusant entr'eux, ils distraisaient les autres, et forcent le régent à perdre beaucoup de temps pour les contenir dans l'ordre. Il est de fait, que les trop longues écoles ennuiant les enfans, leur donnent le dégoût de l'instruction, et leur paroissent un temps de pénitence très-déplaisant. On obvieroit donc à cet inconvénient majeur, puisqu'il tue l'émulation, en faisant que les deux volées se succèdent auprès du maître: ce qui est aisé, du moins dans les villages rassemblés, tels que la plupart de ceux de la plaine.

— Engager les Communes à fournir aux enfans pauvres, non-seulement les livres usuels, mais le papier, les plumes et l'encre: c'est pour n'avoir pu s'en procurer durant leur cours d'école, que tant de paysans ne savent pas écrire.

## VIII.

*De la fréquentation des écoles.*

C'est presque toujours par la faute des pères, que les enfans se soustraient à la

Digitized by Google

*des enfans des villages.* 377

de suppléer à l'éloignement de l'instruction publique (7).

## IX.

*Moyens d'émulation.*

— Récompenser publiquement les meilleurs écoliers, en leur donnant, non de l'argent, mais des livres utiles.

— Instituer quelques fêtes pour les enfans, et quelques jeux annuels, propres à rendre le corps souple, plus adroit et plus fort.

— Faire marcher les écoles avec les régens en tête, dans les cérémonies publiques.

— Etablir un chœur d'enfans, qui chante dans les occasions des hymnes analogues à la cérémonie.

— En un mot, distinguer et honorer l'enfant studieux par un sentiment d'espérance, comme on distingue et on vénère le vieillard vertueux par un sentiment de reconnaissance. Je pense même qu'en fait d'éducation publique, il faut plus de récompenses que de punitions; parce que la récompense accordée à l'écolier qui la mérite, est une sorte de punition pour celui qui ne la mérite pas (8).

376 *De l'instruction publique*

fréquentation des écoles: il paroît donc nécessaire que le gouvernement fasse une loi contre ce délit; loi qui prescrirait le devoir qu'on pourroit montrer au renitent pour le ramener à l'ordre, et qui porteroit que tout père négligent seroit proclamé publiquement par l'huissier en ces termes... *Un tel est sommé, au nom de la loi et de la patrie, d'envoyer ses enfans à l'école.* Mais il faudroit qu'auparavant il eût été averti au moins deux fois, par l'autorité chargée dans chaque commune de soigner l'instruction publique, et seule compétente pour dispenser de la fréquentation des écoles... Ces dispenses ne s'accorderoient qu'en quatre cas.... Maladie de l'enfant... Besoin indispensable de gagner sa vie, en allant servir pendant l'été seulement... Moyens d'instruction domestique supérieurs, ou du moins équivalens à ceux d'instruction publique... Trop grand éloignement du lieu de l'école... Comme souvent dans les Alpes, il y a des habitations trop distantes de l'école centrale, pour que les enfans puissent la fréquenter, sur-tout durant les rigueurs de l'hiver, il seroit bon d'inspecter au moins deux fois l'année ces familles écartées, pour s'assurer si les pères et mères tachent, par l'éducation domestique,

Digitized by Google

378 *De l'instruction publique*

## X.

*De deux grands obstacles à l'éducation publique dans les campagnes.*

Le premier est la mendicité habituelle d'un grand nombre d'enfans, qui les voue à la plus crasse ignorance; qui leur fait contracter des vices incorrigibles, et qui les avilit autant qu'elle les déprave: il est urgent de porter remède à ce mal, qui va toujours en croissant dans certains districts: je renvoie sur cet objet à un *essai sur la mendicité des enfans*, lu en 1793 à la société d'Olten, traduit en allemand, et inséré dans le quatrième vol. du *Conservateur Suisse*... essai où les dangers, les causes et les remèdes de ce funeste abus, sont traités en détail.

Le second obstacle est l'usage du patois: la plupart des enfans villageois ne connoissent pas d'autre langage que celui-là, durant leurs premières années; il est donc essentiel de leur rendre la langue française plus familière: les moyens d'y parvenir ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'orgueilleux ceux qui ne parlent que français à leurs enfans: mais on abolira peu-à-peu ce jar-

*des enfans des villages.* 379

gon grossier, en faisant sentir aux pères et aux mères la nécessité du français, langue de la religion, des tribunaux, de la science et des livres; en défendant de parler patois dans les écoles; en donnant des récompenses aux enfans qui sauront le mieux le français; et en multipliant les livres d'instruction chez les habitans des campagnes.

## X I.

*De quelques points d'éducation trop négligés.*

Il faut sans doute ouvrir de bonne heure l'ame et le cœur des enfans à toute espèce de sentimens honnêtes et vertueux: mais j'insiste sur ceux-ci, qui me paroissent fort en arrière, et que tous les instituteurs doivent inculquer à l'envi à leurs élèves.

1. Une saine tolérance en matière de croyance, d'autant plus nécessaire, que notre Suisse est partagée en deux différens cultes. Que les réformés apprennent à regarder les catholiques, et les catholiques les réformés, comme des frères, dont l'opinion n'est pas la même en certains points; mais qui pour cette différence, ne doivent ni se haïr, ni se mépriser,

Digitized by Google

*des enfans des villages.* 381

3. *La décence dans les discours.* La plupart des enfans jurent et se servent de termes indécens, obscènes et sottisiers; ce qui fait que l'homme honnête n'entre pas volontiers en conversation avec eux. Qu'on écoute les discours des enfans des rues, et l'on s'appercvra de la nécessité de réformer la grossièreté de leur langage: il est vrai que ce vice n'est pas encore général, et que plusieurs villages, sur-tout dans les montagnes, n'en sont pas infectés: mais le mal gagne, et il faut s'y opposer, avant qu'il soit incurable.

4. *Le respect pour les vieillards.* Ce respect a toujours été une vertu républicaine. Elle s'est conservée visiblement dans les peuplades des Alpes; mais elle n'est pas, tant s'en faut, générale, sur-tout là où l'esprit de nouveauté prévaut... et il faut la remettre en honneur.

5. *L'humanité envers tous les êtres souffrans et malheureux.* Qu'on apprenne donc aux enfans à ne pas se moquer des défauts personnelles, à ne pas insulter un homme mal fait, un bossu, un bête; à ne pas s'attrouper avec clameur autour d'un fou ou d'un imbécille; mais plutôt à avoir pitié de ces personnes disgraciées, et à remercier le ciel d'être sains de corps et d'esprit. Ces enfans encore, qui, comme

380 *De l'instruction publique*

encore moins se persécuter les uns les autres. Qu'on ne dise plus, qu'il y a deux religions parmi nous, mais seulement deux communions, branches du même arbre et sorties du même tronc, le christianisme primitif; que les ecclésiastiques enseignent positivement ce qu'ils pensent être la vérité en matière de foi, sans perdre leur temps à aigrir les esprits par d'inutiles controverses; qu'il soit sévèrement défendu aux régens d'animer, comme plusieurs le font, les enfans de leur école contre ceux d'un autre culte; qu'on ne cesse de répéter dans toutes les instructions, soit publiques, soit particulières, que les principes fondamentaux des deux communions, et sur-tout leur morale, sont les mêmes; que l'essentiel est de pratiquer l'Evangile; et que le Juge suprême, qui pardonne à l'erreur et qui punit le vice, demandera compte bien moins de ce qu'on a cru de bonne foi, que de ce qu'on a fait.

2. *L'amour de la patrie.* Qu'on imprime de bonne heure à l'enfant le sentiment de l'honneur national; qu'on l'entoure des beaux exemples de nos ancêtres; qu'on lui montre dans le nom de Suisse un puissant motif à tout ce qui est bon, honnête, courageux et digne de louange.

Digitized by Google

382 *De l'instruction publique*

on n'en a que trop vu dans nos derniers temps, couvrent d'injures et d'invectives également infâmes et barbares, les prisonniers, les otages, les gens que la loi fait arrêter, méritent les plus graves réprimandes... et tout fonctionnaire public, tout instituteur, je dis plus, tout honnête homme qui ne leur témoigne pas hautement son indignation, partage selon moi leurs torts, et devient leur complice.

6. *La douceur envers les animaux.* L'enfant cruel à l'égard des bêtes, ne tardera pas à le devenir à l'égard de ses semblables: qu'on corrige donc tout enfant, qui tourmente, qui estropie, qui fait souffrir les animaux, qui les bat par plaisir, et qui les rend l'objet et la victime de ces jeux atroces, malheureusement trop communs.

7. Un point très-essentiel encore, et dont on ne s'occupe point assez, c'est de détruire la superstition dans l'esprit des enfans de la campagne; de les délivrer de la crainte ridicule des revenans, des sorciers, des apparitions, des maléfices; de leur démasquer l'imposture et la mauvaise foi de ces devins, de ces charlatans si communs, qui mettent à contribution la crédulité du vulgaire; et de leur apprendre à ne pas chercher des causes surnatu-



*des enfans des villages.* 353

relles à des phénomènes qui s'expliquent tout naturellement : on ne sauroit de trop bonne heure combattre ces chimères, dont la croyance rend l'homme esclave, et par conséquent lui ôte son énergie et son ressort, en l'asservissant à de vaines terreurs. Ce qui contribue le plus à répandre et à conserver une foule de superstitions, ce sont les almanachs populaires, sur-tout ceux qui sont connus sous le nom de *Messageurs Botteux*. Pour en détruire la funeste influence, il seroit bon de faire un almanach en sens contraire, qui montrât l'absurdité des prédictions et des présages d'Antoine Souci et de ses confrères, la bêtise de consulter la lune pour se faire saigner ou pour prendre médecine, l'impertinence du tableau qui annonce un an d'avance le temps qu'il fera chaque jour, l'influence des signes du Zodiaque et d'autres inepties pareilles. Si l'on savoit comme moi tout le mal que la superstition fait dans les campagnes, on regarderoit avec horreur tout homme et tout livre qui la propagent... mais inutilement on réclame, on montre le danger, on indique les remèdes; cela ne sert à rien. On diroit qu'on a besoin que le peuple soit ignorant, crédule, superstitieux; et certes, on n'a pas mal réussi en plusieurs contrées : jusqu'à

Digitized by Google

*des enfans des villages.* 354

vrages de leur sexe, on y enseigneroit la propreté, l'ordre et les détails économiques, et l'on y donneroit aux plus âgées les notions nécessaires pour bien diriger un ménage. — Ce sont, il est vrai, les devoirs des mères; mais plusieurs ne le savent pas; et si elles le savent, quelques-unes ne le font pas. Il convient donc de suppléer à cette ignorance ou à cette négligence : il seroit de plus très-avantageux qu'à cet institut fût joint un jardin, où les élèves apprissent à connoître les plantes potagères, à soigner leur culture, et à en tirer le meilleur parti... chose plus nécessaire aux ménages de campagne qu'on ne l'imagine communément; car c'est autant la négligence, le manque d'ordre, et le défaut d'industrie des mères de familles, qui peuvent ruiner une maison, que l'inconduite des pères.

## XIII.

*De la surveillance des écoles.*

Sans prétendre ni condamner ce qui est déjà fait à cet égard, ni préjuger ce qui se fera dans la suite, j'ose dire que la surveillance des écoles de campagne est du ressort des pasteurs; que c'est une des fonctions

354 *De l'instruction publique*

se donc que ceux qui ont le pouvoir en main proscrivent les almanachs dont je parle, et qu'ils châtient les imposteurs qui exercent publiquement le métier de deviner, de faire retrouver les choses perdues, de guérir par des pratiques de prétendues sorcelleries, etc on ne pourra croire qu'ils veuillent de bonne foi que le peuple soit éclairé, et on les classera parmi ceux que ce mot de l'Écriture peint d'un trait :

*Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, etc.*

## XII.

*De l'éducation des filles.*

L'éducation des filles est fort négligée dans les campagnes, sur-tout sous le point de vue de l'économie domestique; et cependant il est essentiel de les préparer de bonne heure à être de bonnes mères de familles, actives, ménagères et industrieuses. A cet effet, il faut tâcher d'établir, sur-tout dans les grandes communes, ce qui manque aux neuf dixièmes de nos villages au moins, un institut dirigé par une maîtresse d'école, où les jeunes filles apprennent à coudre, à tricoter, à filer, à réparer le linge et les bas : outre les ou-

Digitized by Google

355 *De l'instruction publique*

les plus précieuses de leur ministère, et qu'elle leur a appartenu de toute ancienneté. Le pasteur est ordinairement l'homme le plus instruit de son village en fait d'éducation; il connoît mieux sa paroisse que tout autre; on peut à toute heure le trouver et le consulter : sans doute il doit être subordonné à une autorité supérieure; mais il ne peut pas l'être tellement, que pour des bagatelles, il soit tenu d'écrire à 10 ou 12 lieues de sa résidence, ou de faire intervenir le pouvoir de tel fonctionnaire qui habite hors de sa commune, qui ne la connoît pas, qui n'y a aucune influence, et qui souvent en sait moins que les régens soumis à son inspection.

Comme ce sont, pour la plupart, les communes qui payent les régens, il seroit naturel qu'elles eussent part à l'inspection de leurs écoles; et l'on ne niera pas qu'elles ne soient les premières intéressées à ce que leurs enfans soient bien instruits : chaque municipalité ne pourroit-elle pas être autorisée à choisir deux ou trois pères de famille des plus éclairés et des plus respectables, qui seroient adjoints au pasteur, pour surveiller et avancer l'instruction publique de concert avec lui? Ce seroit cette commission qui feroit les visites générales des écoles; qui auroit l'œil sur les

## des enfans des villages. 387

régens ; qui mettroit en usage tous les moyens d'émulation ; qui ramèneroit au devoir les pères et les enfans négligens ; qui régleroit le lieu, l'heure, la durée, la discipline des écoles ; qui distribueroit avec quelque solennité les prix aux meilleurs écoliers ; qui aviseroit aux moyens d'améliorer le sort des instituteurs, etc.

Les pasteurs ne doivent pas se borner aux visites générales prescrites par les anciens réglemens ; ils doivent en faire de particulières, aussi souvent que possible ; arriver à l'heure qu'on les attend le moins, et prendre la place du régent en faisant l'école eux-mêmes. C'est la meilleure méthode pour montrer à l'instituteur comment il doit s'y prendre.... Si le pasteur trouve que le régent enseigne mal, il doit bien se garder de le témoigner devant les écoliers, de peur qu'ils ne viennent à mépriser leur maître : mais il doit lui parler en particulier, lui faire sentir en quoi il manque, et lui indiquer une meilleure marche, en évitant avec soin de le heurter de front, et en usant à son égard de tous les ménagemens compatibles avec la réforme qu'il se propose d'opérer.

( 388 )

## Notes sur la pièce précédente.

(1) Cette pièce étoit déjà écrite en grande partie il y a quatre ans, et devoit être lue à la séance publique de la Société Helvétique ; mais des circonstances particulières à l'auteur, l'ont empêché d'en faire l'usage auquel elle étoit primitivement destinée.

(2) L'auteur a vu, en 1789, deux ecclésiastiques très-instruits, l'un anglais, l'autre suédois, qui voyageoient dans le but louable de connoître l'état de l'éducation publique dans les campagnes. Ils avoient déjà parcouru une grande partie de l'Europe ; et ils lui ont dit, que nulle part ils n'avoient trouvé cette branche d'éducation sur un meilleur pied que dans nos cantons réformés, sans en excepter même leur patrie, l'Angleterre et la Suède, qui passent pour les deux pays où le villageois est le plus éclairé. En effet, dans les cantons réformés, il n'est aucune paroisse qui n'ait une ou plusieurs écoles publiques, où l'enfant le plus pauvre peut apprendre à lire, à écrire, à calculer, etc. La France actuelle, notre modèle à tant d'égards, est bien moins avancée que nous sur ce point ; et l'éducation si brillante dans les villes, y est sur le pied le plus misérable dans la plupart des villages, ou plutôt elle y est nulle ; et les enfans de la campagne, sans écoles et sans maîtres gratuits, y crouissent dans la plus crasse ignorance, sans qu'on ait encore pu y remédier.

(3) Quelques personnes ne manquent pas de trouver mauvais que je n'emploie pas les mots à l'ordre

## Notes. 389

l'ordre du jour, par exemple, que je ne dise pas *culte* au lieu de *religion* ; mais je leur répondrai, que le culte n'est pas plus à la religion que l'habit n'est à l'homme ; que le culte est une affaire extérieure, à laquelle l'hypocrite peut aussi bien participer que l'homme sincère ; tandis que la religion est une affaire intérieure, qui au besoin peut subsister sans culte, comme le culte peut être pratiqué par gens qui n'ont pas de religion. Ce sont deux choses très-distinctes ; et le titre de *ministre du culte*, qu'on veut absolument introduire, convient aussi bien au rabbin d'une synagogue, à l'imam d'une mosquée, au brâme d'une pagode, qu'au pasteur d'une église chrétienne. On comprend sans peine le but philosophique d'une telle dénomination ; mais on demande ce qu'ont fait les mots de *Religion*, d'*Évangile*, de *Christianisme*, qu'on veuille à toute force y substituer ceux de *Culte*, de *Moralité*, et autres semblables, que le peuple ne comprend pas, auxquels il n'attache aucune idée précise, et qui tendent à lui faire croire qu'on veut innover en matière de croyance, comme on l'a fait en matière de politique. — Et puisque nous parlons des mots, à quoi bon changer le nom de notre nation ? Vaudrons-nous mieux ? serons-nous plus heureux de nous appeler *Helvétiques* plutôt que *Suisses* ? Devant imiter les Français en tant de points, pourquoi, à leur exemple, ne conserverons-nous pas le nom que nous portons ? car ils ont eu garde de reprendre leur ancien nom de *Gaulois*. Rappelons-nous que les mots ne sont pas les choses ; si du moins nous avons besoin de nous rappeler ce que l'expérience nous prouve chaque jour, et trop souvent à nos dépens.

Tome IV.

17

## 390 Notes.

(4) C'est par l'établissement des écoles dans les communes qui n'en ont point, qu'il faut commencer ; ensuite on fera bien de perfectionner celles qui sont établies. Mais il paraît qu'on suit la marche inverse, et qu'on a encore fait bien peu de chose pour fonder l'instruction publique dans les contrées de la Suisse où elle est inconnue.

(5) Pour faire ces livres élémentaires, on pourra puiser des secours dans les ouvrages suivans :

Berquin. Ami des enfans... Ami des adolescents... Livre de famille.

Rochow. Ami des enfans.

Wadeiancourt. Cours abrégé d'histoire naturelle.

Millin. Elémens d'histoire naturelle, 2 vol.

Durand. Statistique de la Suisse, 4 vol.

Sturm. Considérations sur les œuvres de Dieu, 3 vol.

Commenius. Orbis pictus.

Wagner. Historia naturalis Helvetiae.

De Wattenville. Histoire de la confédération Helvétique.

On a aussi en allemand, les géographies de la Suisse, par Fœsi, par Fuesslin ; l'*Introduction à l'histoire de la Suisse pour les communs* ; et plusieurs autres ouvrages, dont on peut tirer des morceaux presque tout faits.

Je recommande encore, comme pouvant en tirer quelque parti, plusieurs chapitres d'une brochure de 80 pages, imprimée à Bâle en 1794, qui a pour titre : *Connaissances générales de la nature et des arts, pour former par la mémoire l'esprit et le cœur des enfans*.

(6) Ces déclamations, souvent inintelligibles, ces exagérations absurdes, ces phrases pleines de



## Notes. 391

boursoufflure et d'expressions néologiques, qui caractérisent la majorité des brochures de ces derniers temps, ne sont propres ni à instruire l'habitant des campagnes, ni à gagner sa confiance. Comme il a plus de bon sens que d'imagination, les moyens oratoires et les figures de rhétorique influent peu sur lui. La meilleure éloquence pour le convaincre, c'est d'avoir raison. Il demande avant tout deux choses, dans les écrits qu'on lui adresse... clarté et vérité.

(7) Il dépend souvent des pères et des mères, que ce ne soit pas un malheur pour leurs enfans, d'être hors de la portée des écoles. Je connois des enfans de paysans qui n'y ont jamais mis le pied, et qui en savent plus que d'autres qui les ont fréquentés dix ans de suite. Graces en soient rendues à leurs parens, qui étoient instruits, qui sentoient le prix de l'instruction, et qui n'ont rien négligé pour la communiquer à leur famille!

(8) Il est un moyen d'émulation qui dépend absolument du corps législatif, et qu'on attend de sa sagesse : c'est de sanctionner la loi proposée, que *dans huit ans, aucun jeune homme ne puisse être inscrit sur le tableau des citoyens actifs, s'il ne sait lire et écrire.* Le nouvel ordre de choses donnant à chaque citoyen le droit de devenir électeur, administrateur, législateur, directeur, on conçoit que ce n'est pas tout d'être habile à le devenir; qu'il faut une éducation préparatoire; qu'on ne nait pas plus législateur qu'on ne nait peintre ou mathématicien; et que les talens naturels sont bien peu de chose, s'ils ne sont développés et cultivés par une éducation analogue. Toute assemblée primaire dont la plupart des membres ne savent ni lire, ni écrire, risque de faire de mau-

## 392 Notes.

vais choix, ouvre une porte de plus aux manœuvres des intrigans, et dépend du petit nombre de votans qui sauront ce que la majorité ne sait pas.

(9) Personne ne peut contribuer plus efficacement à faire tomber dans les campagnes l'usage du patois que les pasteurs; il en est quelques-uns qui y ont déjà réussi en partie dans leur paroisse, et qui, en raisonnant familièrement avec les pères et les mères, en mettant en jeu avec dextérité l'émulation des enfans, en fournissant des preuves de fait des inconvéniens de tout genre qui résultent de l'ignorance de la langue française, ont détruit le préjugé enraciné, qu'un *paysan n'a besoin que du patois de son village.*

Château-d'Oex 7 août 1799.

P. B.

## 2. Commentaire du document:

Maïla Kocher  
Étudiante en Histoire à l'Université de Lausanne

### Contexte historique: «situer le document dans le temps»

La Suisse du XVIII<sup>e</sup> siècle se présente comme une ère de changements importants, qui sont de différents ordres et qui mènent à de nouvelles réflexions, notamment autour du thème de l'éducation.

1. Des bouleversements démographiques tout d'abord, traduits par une augmentation notable de la population. Ce phénomène s'explique par le recul des épidémies et la diminution de la mortalité infantile, ainsi que par l'augmentation de l'espérance de vie, phénomènes tous dus notamment aux progrès accomplis en matière d'hygiène. L'une des conséquences de ces améliorations de la qualité de vie est que l'enfance est appréhendée avec un œil nouveau. Une réflexion large est menée autour de l'éducation, avec pour enjeu central le fait que l'enfant est un futur citoyen et qu'il est amené à être utile à la société, laquelle doit ainsi veiller à sa bonne éducation.

2. Des changements d'ordre économiques interviennent, dans la mesure où le pays ne se base plus sur les lois de l'autarcie, mais voit ses objectifs modifiés avec les nouvelles possibilités d'exportation et d'expansion. La production dépasse ainsi le cadre géographique restreint pour s'étendre au-delà des frontières. C'est le courant mercantile qui promeut et encourage largement cette expansion économique qui implique une augmentation de la production agricole, puisqu'il ne s'agit plus pour le pays d'être autosuffisant, mais bien de produire plus, pour exporter. Ce changement de perspective entraîne une réforme nécessaire de l'agriculture, devenue un domaine qui doit être instrumentaliser à des fins économiques. Pour contrecarrer la mouvance mercantile, le courant physiocrate cherche à revaloriser l'agriculture considérée comme une ressource essentielle. Il met en avant l'importance des arts mécaniques. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit ainsi ces deux courants s'affronter. Notons que la *Société économique de Berne* qui met au concours la question remportée par l'auteur du premier document étudié ici se situe dans la lignée des idées physiocrates du moment, et voit dans la réforme de l'éducation des populations rurales, un moyen de revoir le système agricole. La question de l'éducation devient donc directement politique.

3. Enfin, les bouleversements culturels sont considérables. De très nombreux cercles de réflexion se forment témoins de l'émulation intellectuelle que ce siècle voit se développer. Nous avons cité ici la *Société économique de Berne*, mais il en existe également de nombreux autres. Parmi elles, la *Société Helvétique*, première organisation fédérale dont l'une des caractéristiques est la dimension patriotique qu'elle défend.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle se présente ainsi comme une nébuleuse complexe de nouveautés : début de la mécanisation, nécessité d'une rentabilité renouvelée, ouverture des marchés à une plus large exportation. L'agriculture, activité essentielle des communautés paysannes rurales connaît des changements importants, d'où la nécessité de s'interroger sur l'éducation de ces derniers, qui devient un enjeu politique important.

### La place de l'éducation

Parallèlement à ces multiples bouleversements, une nouvelle approche de l'enfance et de l'éducation se met en place. L'enfant, en tant qu'il est un futur citoyen, doit recevoir une éducation qui lui permette de devenir un acteur au sein de cette société en mutation. L'éducation apparaît alors comme un processus social capable de construire l'harmonie universelle grâce à la participation de l'individu.<sup>1</sup> Cette responsabilité accordée à l'individu, désormais considéré comme un citoyen du monde, participe du mouvement émancipateur qui s'opère avec la Réforme et la libération sociale du joug exclusif de l'Eglise. Derrière cette responsabilité nouvelle se cache l'idée d'utilité qui s'affirme dès le XVII<sup>e</sup>, idée selon laquelle « la prospérité de l'Etat dépend du travail productif des individus qui la composent. Dans cette perspective, il n'est pas d'autre façon d'être utile à l'Etat que de travailler. La pédagogie s'allie à cette idée».<sup>2</sup>

La question de l'éducation des populations rurales se pose également en termes d'utilité publique, dans la mesure où, dans le cadre de la réforme prévue de l'agriculture, les techniques se complexifient et la compréhension du fonctionnement de l'agriculture moderne nécessite une compréhension supplémentaire. En effet, alors que la forme traditionnelle de l'agriculture se transmet de père en fils, l'agriculture renouvelée par les réformes techniques rend cette transmission obsolète, dans la mesure où la complexification entraîne des nouveautés jusque-là inconnues. En ce sens, cette éducation est pensée spécifiquement pour la campagne. L'autre intérêt de l'éducation des paysans est de rationaliser les esprits et de combattre par là les superstitions fréquentes chez la population des campagnes. Enfin, l'humanisme des Lumières et les réflexions de Rousseau ou Pestalozzi stimule encore la problématique éducative.

Jusqu'alors, les quelques écoles de commune dispensent aux écoliers les rudiments de l'écriture, de la lecture et du calcul, ainsi que le catéchisme. De nombreux enfants des campagnes ne fréquentent par ailleurs les bancs de l'école qu'occasionnellement, forcés d'aider leurs parents pour faire vivre la famille.

---

1 GRANDIERE, Marcel, « Regard sur l'enfant au siècle des Lumières », in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers : Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, 285 p, pp.

2 VIGUERIE DE, Jean, „La pédagogie des Lumières considérée par rapport à son siècle“, in in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers : Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, 285 p, pp. 49-57, p. 55

Commentaire: «interpréter le document»

## DOCUMENT 1

Le premier document qui nous occupe, celui de Mochard, part du constat que l'éducation dans les milieux ruraux est quasi inexistante et nécessite une importante élaboration. Son texte se présente comme un manuel d'éducation qui appréhende cette dernière de manière globale, divisant l'enfance en trois périodes distinctes. L'intérêt d'un tel texte réside dans l'approche de l'auteur qui considère l'éducation, à la fois dans sa globalité, et à la fois dans ses moindres détails et spécificités. Rappelons que ce texte s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par la *Société économique de Berne* autour des moyens de réformer l'agriculture du pays. A ce titre, l'auteur intègre les différentes dimensions que comprend l'éducation d'un enfant de la campagne, notamment la dimension physique, intellectuelle, religieuse et morale. Je vais tenter de montrer en quoi l'éducation telle qu'elle est traitée ici s'applique spécifiquement aux enfants des campagnes.

Chez Mochard, les considérations physiques occupent une place importante. Il fait à ce titre largement référence au domaine médical et met en garde les mères sur des considérations hygiénistes nouvelles. Ces dernières doivent habituer l'enfant à une certaine rigueur et ne pas trop l'accoutumer au confort, et cela, dès son plus jeune âge. À cet égard, l'auteur oppose presque systématiquement les habitudes citadines aux habitudes rurales, valorisant les usages et coutumes des campagnes qui se distinguent en tout point des valeurs bourgeoises. Ainsi, l'éducation physique se fait principalement par le travail. L'enfant habitué à la pratique agricole pourra ainsi contribuer aux efforts de l'agriculture du pays. Toutefois, Mochard introduit à cette éducation un pan théorique, destiné à familiariser l'enfant aux techniques nouvelles. Cette alliance de la théorie et de la pratique s'inscrit parfaitement dans la perspective d'une éducation agronomique que Mochard défend. Cette optique, d'une éducation centrée sur le travail agricole est également censée pallier la crainte de la dangerosité du savoir dont le risque est un phénomène d'exode par des individus qui décideraient de poursuivre la voie des études. La formation « spécifique » préconisée par Mochard se présente donc comme un moyen de faire des enfants des campagnes, des citoyens responsables qui travaillent pour le développement d'une agriculture réformée.

Mais l'éducation des jeunes paysans rencontre toutefois des obstacles qui préoccupent Mochard. Parmi ceux-ci, la négligence des parents, qui ne voient pas l'intérêt de la scolarisation, le mépris dont le paysan est la cible, et la grande pauvreté qui sévit dans les campagnes. Ce texte, dont les principaux acteurs sont les parents, s'adresse directement à eux et les encourage ainsi à valoriser l'éducation de leurs enfants.

## DOCUMENT 2

Le texte de Bridel est postérieur de plus de trente ans à celui de Mochard. Il part d'un constat nettement moins négatif, estimant que l'éducation des enfants des campagnes connaît déjà des acquis importants. La démarche est de ce fait différente, puisqu'il part de ces acquis pour dresser les lacunes de l'éducation scolaire villageoise, et ainsi mettre en avant les réformes qui lui semblent nécessaires. Ces dernières sont ainsi prises en compte, et Bridel ne se positionne pas en faveur d'un bouleversement total du système scolaire des campagnes, mais à un affinement. Concernant les matières qui doivent être enseignées, Bridel rejoint quelque peu Mochard, en ce sens qu'il préconise de privilégier une éducation physique, intellectuelle, civique et religieuse. Il s'agit de transmettre les enseignements élémentaires que sont la lecture, l'écriture et le calcul. L'éducation intellectuelle doit viser à inculquer aux enfants les bases d'un raisonnement rationnel, qui contribuerait à éradiquer définitivement les superstitions que Bridel conçoit comme un véritable fléau. À ce titre, il juge utile que les écoles intègrent des manuels accessibles aux enfants paysans qui leur inculqueraient les rudiments théoriques de l'agriculture, mais également de connaissances élémentaires sur leurs pays. On retrouve là l'aspect patriotique cher aux *Etrennes Helvétiques*, et à Bridel, dont la position est par moment très conservatrice.

Bridel reconnaît également des obstacles à la bonne éducation des enfants paysans. La plus grande tare de ce système réside en l'absence d'aptitude des enseignants. La première mesure concerne donc la formation d'un corps enseignant qui soit uniforme. D'autre part, Bridel déplore le mépris communément attribué au métier d'enseignant dans les campagnes et estime que seule une revalorisation, au travers d'une formation sérieuse, permettrait à davantage d'individus de se consacrer à cette tâche. En outre, il considère que l'Etat doit intervenir pour punir les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, au même titre qu'il ne doit pas reconnaître comme citoyen actif un jeune homme qui ne saurait ni lire, ni écrire. Enfin, la mendicité des enfants et l'usage du patois constituent pour lui deux obstacles majeurs, qu'il s'agit d'éradiquer. Les acteurs convoqués ici sont d'un autre ordre que dans le texte de Mochard, puisqu'il s'agit principalement des autorités, dont il est demandé ici la contribution. Les parents n'ont plus le premier rôle.

À la lumière de ce commentaire, nous pouvons tirer un bref bilan comparatif de ces deux textes. En premier lieu, leur distance temporelle et le constat de base des auteurs permettent de supposer de sensibles améliorations dans le domaine de l'éducation dans le temps qui sépare les deux textes. Ainsi Mochard voit-il dans l'éducation en milieu rural un vaste espace à conquérir, alors que Bridel prend en compte un certain nombre d'acquis et se propose de penser l'éducation à partir de ces derniers.



Nous avons également vu que Mochard met l'accent sur une éducation agronomique, spécifique aux individus des campagnes, alors que Bridel privilégie l'éducation scolaire basique. Une nouveauté soulevée par nos deux auteurs concerne l'introduction de l'éducation civique, perçue comme un nouvel objectif qui rejoint l'objectif, à terme, de faire des écoliers des citoyens responsables. Chez Bridel, la dimension patriotique de l'éducation est perceptible, et se manifeste notamment au travers de l'apprentissage des spécificités suisses, géographiques, politiques. Enfin l'éducation morale dans les deux textes semble renforcer l'éducation religieuse alors importante.

### 3. ANNEXES

Parmi les textes retenus pour le concours lancé par la Société économique de Berne en 1763, des extraits sont accessibles en ligne.

« Extraits de plusieurs pièces qui ont concouru aux prix indiqué pour l'année 1763 par ordre de la Société économique de Berne sur cette question : meilleure méthode pour l'éducation des habitants de la campagne. »(en ligne : <http://digibiblio.unibe.ch/digibern/>)

Les Mémoires de la Société économique de Berne permettent de mieux comprendre les enjeux autour de l'agriculture et de sa réforme

« Mémoires et observations recueillies par la société économique de Bern »,  
Berne : 1762-1764